



Assemblée générale

Soixante-dixième session

4^e séance plénière

Vendredi 25 septembre 2015, à 11 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 10 h 50.

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale

Points 15 et 116 de l'ordre du jour

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

Projet de résolution (A/70/L.1)

Le Coprésident (M.Rasmussen) (*parle en anglais*) : La présente réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale se tient conformément aux résolutions 65/1 du 22 septembre 2010, 68/6 du 9 octobre 2013 et 69/244 du 29 décembre 2014, ainsi qu'à la décision 69/557 du 5 mars 2015.

De concert avec S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à tous les membres à ce Sommet historique consacré à l'adoption du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/70/L.1). La présence d'un si grand nombre de

dirigeants témoigne de l'importance et du potentiel de transformation que recèle ce nouveau Programme.

Lorsque les dirigeants du monde entier se sont réunis ici à New York il y a 15 ans, ils avaient une mission essentielle, à savoir réduire la pauvreté dans le monde. Mais, ce qui est tout aussi important, ils étaient venus avec des objectifs concrets et ambitieux, assortis d'un calendrier précis.

Aujourd'hui, 15 ans plus tard, nous sommes réunis une fois de plus ici à New York pour faire le bilan de ce qui a été accompli au cours des 15 dernières années. En bref, beaucoup de choses ont été accomplies. Un milliard de personnes ont échappé à la pauvreté extrême. Les filles sont plus nombreuses que jamais à aller à l'école. Plus de 90 % de la population mondiale a désormais accès à une source améliorée d'eau potable. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué de plus de moitié. Ce ne sont pas que des statistiques. Derrière chacun de ces chiffres, nous savons que la vie de millions d'enfants a été améliorée. Nous avons donc parcouru un long chemin.

Les objectifs du Millénaire pour le développement nous ont montré que définir des objectifs porte ses fruits et que la coopération est la voie à suivre, mais notre tâche n'est pas achevée. Aujourd'hui, nous entamons un nouveau voyage, un voyage qui fait fond sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement, mais qui aussi va beaucoup plus loin. Nous sommes réunis aujourd'hui pour adopter les objectifs de développement durable. Aujourd'hui, chacun d'entre nous engage son

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29150(F)



Document adapté

Merci de recycler



pays en faveur non seulement d'une nouvelle vision à long terme, mais également de nouveaux objectifs réalistes et concrets, assortis d'un calendrier précis.

Nous devons faire preuve de leadership et montrer la voie à suivre. Nous devons veiller à nous acquitter de nos engagements fermes et collectifs, et je puis assurer l'Assemblée que le Danemark est prêt à faire sa part. Nous poursuivrons nos efforts en vue d'éliminer la pauvreté, créer des emplois décents et renforcer la croissance économique durable. Depuis 1978, nous avons, en tant que pays, atteint l'objectif international visant à consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide publique au développement afin de créer une vie meilleure pour tous. Je demande instamment à un plus grand nombre de pays de faire de même.

Le Danemark appuie fermement les partenariats mondiaux entre secteur public et secteur privé qui favorisent les investissements dans les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire. Nous nous employons à lutter contre des maladies, telles que le cancer et le diabète, en promouvant des modes de vie sains, en renforçant nos systèmes de soins de santé et en encourageant la recherche scientifique. Nous promouvons la technologie énergétique, la technologie permettant de faire face aux changements climatiques et la technologie de l'environnement, qui rendent possible une transition vers une économie verte, notamment au-delà de nos propres frontières.

Le Danemark œuvrera en faveur de la participation pleine et égale des femmes, de leur autonomisation et de leurs droits fondamentaux et, de fait, des droits de l'homme de tous. J'assure les membres que le Danemark poursuivra ces efforts avec détermination. J'encourage tout le monde à faire de même pour que, dans 15 ans, lorsque les dirigeants mondiaux se réuniront à nouveau à New York, nous ayons atteint les objectifs que nous allons adopter aujourd'hui.

Le nouveau Programme définit notre vision de ce que doit être le monde en 2030. L'histoire sera notre juge et nous demandera des comptes pour les résultats que nous devons à nos enfants et aux enfants de nos enfants. La présidence danoise de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale jouera le rôle de chef de file dans la mise en œuvre du Programme de développement pour faire en sorte que nous traduisions nos paroles en actes. Sur ces mots, je souhaite à tous les membres un Sommet couronné de succès.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Coprésident de la présente séance plénière de haut niveau.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Il m'est agréable de coprésider cet important sommet au moment où nous sommes réunis en tant que communauté des nations pour adopter un nouveau programme de développement qui orientera nos efforts de développement au cours des 15 prochaines années. Ce sommet historique est l'aboutissement de mois d'efforts inlassables et de l'extraordinaire détermination des États Membres et des parties prenantes à élaborer un programme de développement universel, inclusif et porteur de transformation.

Je tiens à rendre hommage à S. E. M. Sam Kutesa, le Ministre des affaires étrangères de notre pays, pour son dynamisme et ses réalisations en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, et je remercie l'Assemblée générale d'avoir aidé l'Ouganda à s'acquitter de cette responsabilité. Je félicite et remercie également le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, S. E. M. Mogens Lykkesøft, et le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour leur rôle moteur.

Cette journée annonce le début d'une nouvelle ère dans nos efforts collectifs visant à éliminer la pauvreté, améliorer les moyens d'existence de toutes les populations, partout, transformer les économies et protéger notre planète. Ensemble, nous envoyons un message fort aux habitants de chaque village, chaque ville et chaque pays dans le monde, à savoir que nous sommes déterminés à prendre des mesures audacieuses pour améliorer leur vie. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que nous adopterons aujourd'hui est ambitieux par sa portée et son envergure. Les 17 objectifs de développement durable abordent les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable de manière intégrée. Ce programme poursuivra également le travail inachevé dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Ces 15 dernières années, nous avons accompli des progrès importants dans le cadre de la réalisation des OMD. Au niveau mondial, plus d'un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté et des améliorations ont été apportées en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, la promotion de l'égalité des sexes et

l'autonomisation des femmes. En Ouganda, nous avons été en mesure de faire passer la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de 56 % en 2000 à 19 % aujourd'hui. Nous avons également réussi à garantir une éducation pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et à continuer de faire reculer la mortalité infantile et maternelle.

Notre expérience montre clairement que la réalisation durable des OMD exige une transformation socioéconomique. Il est donc stimulant d'observer que le cadre qui succède aux OMD – les objectifs de développement durable – recense les moteurs clefs de la croissance économique et leur accorde toute la priorité voulue, y compris le développement des infrastructures, en particulier dans les domaines de l'énergie, des transports et des technologies de l'information et des communications. L'industrialisation et la création de valeur ajoutée, le développement des ressources humaines par l'éducation et la santé, un meilleur accès aux marchés et une participation accrue du secteur privé y figurent également. Même si les objectifs de développement durable sont applicables universellement, nous ne perdons pas de vue les spécificités nationales, les différents niveaux de développement et les besoins des pays en situation particulière, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays d'Afrique.

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs graves répercussions est également une priorité du nouveau Programme. Nous devons intensifier nos efforts afin de parvenir, en novembre à Paris, à un accord ambitieux et juridiquement contraignant sur les changements climatiques qui favorise la réalisation du développement durable tout en protégeant la planète. Le nouveau Programme met également à juste titre l'accent sur les liens importants qui existent entre le développement, la paix et la sécurité, et les droits de l'homme. Nous devons intensifier nos efforts de lutte contre le crime transnational, le terrorisme et la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le monde. Nous devons rejeter les pseudo-idéologies qui manipulent l'identité en encourageant le sectarisme religieux et communautaire et en éclipsant les intérêts légitimes des personnes servis par l'investissement et le commerce. Quand des questions identitaires sont légitimes, elles doivent être réglées rapidement.

Nous devons tous nous enorgueillir du chemin parcouru jusque-là, à l'heure où nous lançons un nouveau Programme de développement. Cependant, la prochaine étape décisive consistera à assurer sa bonne mise en œuvre sur le terrain. À cet égard, il sera essentiel d'intégrer les objectifs de développement durable dans nos plans de développement nationaux et régionaux respectifs, de mobiliser des ressources financières suffisantes, et de promouvoir la mise au point et le transfert des technologies ainsi que le renforcement des capacités. Nous devons veiller à la mise en œuvre intégrale du cadre d'action complet pour le financement du développement durable, que nous avons adopté dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba, à l'appui de la réalisation des objectifs et cibles du Programme 2030.

Une des plus grandes difficultés auxquelles continuent de se heurter de nombreux pays en développement est l'accès à des financements à long terme à un coût abordable pour des projets d'infrastructure essentiels. À cet égard, il sera indispensable de rapidement mettre en place et rendre opérationnel le nouveau cadre proposé pour combler les lacunes en matière d'infrastructure et compléter les initiatives et les mécanismes multilatéraux existants afin de faciliter l'accès à des financements à long terme à des conditions favorables et à des taux abordables.

Les efforts déployés par les pays en développement pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, stimuler la croissance économique et s'attaquer à des problèmes majeurs tels que le chômage doivent être appuyés par les partenaires de développement et les institutions financières internationales ainsi que les banques de développement régionales. Nous devons également promouvoir davantage les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, favoriser l'entrepreneuriat, des femmes et des jeunes en particulier, et accroître la contribution du secteur privé et d'autres parties prenantes au développement durable.

Grâce à la privatisation, les pays les moins avancés peuvent également contribuer eux-mêmes à leurs infrastructures de développement. Afin de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, comptables de leur action et qui ne fassent pas de laissés pour compte, nous devons veiller à ce que la voix des pays et des régions en développement soit entendue et qu'ils soient traités comme des partenaires à part entière dans la prise des décisions au niveau multilatéral.

Au niveau international, une réforme urgente de l'Organisation des Nations Unies – en particulier du Conseil de sécurité – et de nos institutions multilatérales s'impose pour qu'elles reflètent les réalités géopolitiques actuelles. Il nous faut un partenariat mondial pour le développement renouvelé, dans le cadre duquel tous les engagements pris, notamment en matière d'aide publique au développement, de commerce et d'investissements, soient honorés. Si le projet de Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/70/L.1) traduit les aspirations collectives de tous les peuples, son succès dépendra toutefois de la mesure dans laquelle il permettra de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables d'entre nous, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Après des mois de négociations intenses et d'engagement résolu, nous avons devant nous un Programme qui représente notre meilleure chance de transformer notre monde. Nous avons entendu des voix provenant des quatre coins du globe : des enfants avides d'apprendre réclamant un accès égal à l'éducation aux jeunes femmes demandant des soins de santé maternelle de meilleure qualité, en passant par les villages ruraux dont les terres agricoles ont été ravagées par la sécheresse et les pêcheurs côtiers des petits États insulaires, qui craignent pour leur existence même, menacée d'être engloutie du fait de l'élévation du niveau des mers. Nous continuons d'assister à l'afflux de réfugiés et de migrants vers l'Europe, en provenance de l'Afrique et du Moyen-Orient, dû, en partie, aux conflits et à l'absence de débouchés économiques. Toutes ces personnes parlent une multitude de langues et de dialectes, mais au bout du compte, leur message reste le même : aidez-nous à connaître dans cette vie un peu plus de bonheur et de prospérité, tout en protégeant la planète pour nos enfants et nos petits-enfants.

Après l'adoption de ce Programme, il nous incombe à tous de traduire en réalités sur le terrain les aspirations au développement énoncées dans ce document, au profit de nos peuples, de nos communautés et de nos nations. Ce Programme engendra une nouvelle prospérité mondiale, à la différence des dispositifs passés, qui assuraient la prospérité de certains mais au prix, pour les autres, du parasitisme, de la misère et du sous-développement.

Le Co-président (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Nous sommes à un moment déterminant de l'histoire de l'humanité. Les hommes et les femmes du monde entier nous ont demandé de leur faire voir un avenir d'espoir et de possibilités. Les États Membres ont répondu en élaborant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A.70.L.1). Ce programme est une promesse faite par les dirigeants à tous les habitants de la planète. C'est un plan universel, intégré et porteur de transformation qui nous conduira à un monde meilleur. C'est un programme pour les gens, qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes. Un programme pour la planète, notre demeure à tous. Un programme de prospérité partagée, de paix et de partenariat. Il transmet le message de l'urgence de l'action climatique. Il se fonde sur l'égalité des sexes et le respect des droits de tous les êtres humains. Et surtout, il s'engage à ce qu'il n'y ait pas de laissés pour compte.

C'est au stade de la mise en œuvre que nous saurons si les États adhèrent vraiment au Programme 2030. Il faut que tout le monde, partout, s'attelle à la tâche. Nous avons pour nous guider 17 objectifs de développement durable. Ils résument ce que nous devons faire pour l'humanité et pour la planète, et constituent la recette du progrès. Pour atteindre ces nouveaux objectifs mondiaux, il faudra que votre volonté politique soit mobilisée au plus haut niveau. Il nous faudra un partenariat mondial renouvelé.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont montré ce qui est possible quand nous unissons nos efforts. Le Programme d'action d'Addis-Abeba nous offre un solide dispositif de financement. Nous devons prendre appui sur ces piliers pour continuer à construire. Pour obtenir de meilleurs résultats, nous devons changer notre façon de faire. Le Programme 2030 nous oblige à voir plus loin que les frontières nationales et les intérêts immédiats de chacun, et à agir solidairement en pensant au long terme. Nous ne pouvons plus nous permettre de compartimenter notre réflexion ou notre action. Les institutions devront se montrer à la hauteur de ce grand dessein que nous avons conçu. Les organismes des Nations Unies s'engagent fermement à appuyer les États Membres dans cette grande et nouvelle entreprise.

(*l'orateur poursuit en français*)

Nous devons entrer du bon pied dans l'ère nouvelle. Je demande à tous les gouvernements d'adopter, à Paris en décembre, un accord sur le climat qui soit solide et universel. Je constate avec satisfaction que plusieurs pays sont déjà en train d'intégrer le Programme 2030 dans

leurs stratégies nationales de développement. Mais nul ne peut réussir seul. Tous les intéressés doivent être mobilisés, comme pour l'élaboration du Programme. Nous devons collaborer avec les parlements et les collectivités locales, et travailler avec les villes comme avec les zones rurales. Nous devons mobiliser les entreprises et leurs dirigeants. Nous devons associer la société civile à nos politiques, et lui donner la possibilité de nous demander des comptes. Nous devons écouter les scientifiques et les universitaires. Il nous faudra aussi nous lancer dans la révolution des données. Et surtout, nous devons nous mettre au travail. Tout de suite.

(l'orateur reprend en anglais)

Il y a 70 ans, l'ONU est née sur les ruines laissées par la guerre. Les États ont adopté d'un commun accord une charte visionnaire dédiée aux peuples des Nations Unies. Le Programme que vous allez adopter aujourd'hui fait avancer les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il incarne les aspirations des hommes et des femmes du monde entier, qui veulent vivre en paix, en sécurité et dans la dignité sur une planète en bonne santé. Aujourd'hui, engageons-nous à éclairer la voie des transformations à venir. Je compte sur vous pour continuer de montrer solidement l'exemple et maintenir fermement votre engagement.

Le Coprésident (M. Museveni) *(parle en anglais)* : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Conformément à la résolution 69/244 du 29 décembre 2014, je donne maintenant la parole à M. Salil Shetty, Secrétaire général d'Amnesty International.

M. Shetty (Amnesty International) *(parle en anglais)* : Je prends la parole aujourd'hui au nom du mouvement mondial Amnesty International – qui compte plus de 7 millions de membres et de militants – et de nombreuses organisations indépendantes de la société civile du monde entier.

Je tiens tout d'abord à féliciter les États Membres des progrès remarquables accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, mais la question suivante se pose de plus en plus : Le monde est-il en train de sortir de ses gonds? C'est le sentiment que l'on peut avoir. Des centaines de millions de personnes continuent de vivre dans la pauvreté. Un trop grand nombre de personnes – en particulier des femmes et des filles – sont systématiquement exposées à la violence et à de multiples violations de leurs

droits fondamentaux. Les inégalités, les injustices, la destruction de l'environnement et la corruption sont un mélange toxique. On fait de moins en moins confiance aux gouvernements et aux grandes entreprises, et les jeunes du monde entier manifestent leur mécontentement.

Des conflits terribles, qui détruisent des communautés et des pays, alimentent la crise mondiale de réfugiés la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. L'épouvantable histoire de cet enfant syrien de trois ans, Alan Kurdi, dont l'image du corps sans vie retrouvé sur une plage a choqué le monde, résume la situation. Nous ne pouvons dissimuler la réalité du monde dans lequel nous vivons. Et puis il y a également le monde que nous voulons – un monde représenté par les objectifs de développement durable qui vont être adoptés.

Nous ne pouvons reprocher aux personnes d'être sceptiques après avoir entendu une déclaration de plus à l'occasion d'un sommet. Le fossé qui sépare le monde dans lequel nous vivons du monde que nous voulons est immense, mais les nouveaux objectifs représentent les aspirations et les droits des personnes, et ils peuvent et doivent être réalisés. Je suggère donc d'appliquer quatre critères pratiques pour évaluer la réalisation de ces objectifs et donner tort aux sceptiques.

Premièrement, il faut réussir le test de l'appropriation. La clef de la réussite consiste à faire des populations pauvres et marginalisées des décideuses prépondérantes à tous les niveaux. Il importe de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs, qui doivent être intégrés aux plans et budgets nationaux et locaux et mis en œuvre dans le respect des obligations de chaque État en matière de droits de l'homme.

Deuxièmement, il faut réussir le test de la responsabilisation. Les personnes doivent savoir exactement ce qu'ont promis les gouvernements et ce qu'ils ont accompli – ce qui suppose de respecter le droit à l'information. En outre, si les gouvernements ne tiennent pas leurs promesses, les personnes doivent pouvoir leur demander des comptes par l'intermédiaire de mécanismes indépendants. Il ne suffit plus que les gouvernements affirment être légitimes parce qu'ils ont été élus ou se sont vu confier un mandat. Ils doivent rendre des comptes directement et régulièrement à leur population.

Troisièmement, il faut réussir le test de la non-discrimination. Soyons clairs, ne laisser personne

de côté signifie que l'on doit remettre en question les structures de pouvoir et faire respecter l'état de droit. Les inégalités sont en grande partie la conséquence directe de la discrimination et de l'exclusion fondées sur le sexe, la race, l'ascendance, la religion ou d'autres motifs. Les inégalités sont la conséquence de l'incapacité à protéger les droits des personnes marginalisées, des populations autochtones, des minorités, des migrants, des personnes handicapées, des enfants et des personnes âgées.

Quatrièmement, il faut réussir le test de la cohérence. Nous savons tous que des pays ont obtenu de bons résultats en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Néanmoins, la révolte contre les violations persistantes des droits de l'homme a provoqué des révolutions. Pourquoi est-ce le cas? Parce que la vie des personnes n'est pas compartimentée entre le développement, l'environnement, la paix et les droits de l'homme; seules les bureaucraties le sont. La cohérence et la constance sont donc essentielles.

On ne peut prétendre appuyer le développement durable tout en refusant de réduire la consommation des riches ou de transférer les technologies. On ne saurait prêcher les droits de l'homme tout en utilisant des technologies de surveillance de masse. On ne saurait donner de leçons de paix si l'on fait partie des principaux fabricants d'armes mondiaux. On ne saurait permettre à ses entreprises de profiter de niches financières et fiscales tout en protestant contre la corruption. On ne saurait adopter les objectifs de développement durable au nom du développement alors que dans le même temps, des manifestants et des dissidents pacifiques sont victimes d'attaques et d'arrestations. On ne saurait adopter ces objectifs alors qu'en parallèle, on refuse à des réfugiés l'accès à un parcours sûr et légal et à une vie digne.

Les objectifs de développement durable représentent une boussole axée sur des emplois décents, la justice et l'humanité. En tant que membres de la société civile, nous soutiendrons les pauvres et les marginalisés à tout prix, et nous demanderons des comptes aux gouvernements et aux entreprises. Hier – hier soir à New York, mais hier dans de nombreux endroits du monde – des milliers de personnes sont descendues dans la rue afin que l'on sache où doivent nous mener ces objectifs. Elles ont appelé les États Membres à montrer l'exemple – avec intégrité et sincérité. Je sais que les États Membres peuvent se montrer à la hauteur de leurs espérances.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/70/L.1, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

À cet égard, j'appelle l'attention de l'Assemblée sur la note du Secrétariat publiée sous la cote A/70/391 concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution.

En conséquence, à sa session de fond lors de la session en cours, la Cinquième Commission sera saisie d'un état détaillé des incidences sur le budget-programme résultant du projet de résolution.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/70/L.1?

Le projet de résolution A/70/L.1 est adopté (résolution 70/1).

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je rappelle aux Membres que, conformément à la résolution 69/244 du 29 décembre 2014, la liste des orateurs a été établie en partant du principe que le temps de parole serait limité à cinq minutes au plus par déclaration. Je prie en conséquence les orateurs de bien vouloir prononcer leurs déclarations à un rythme raisonnable de manière à ce que l'interprétation dans les six langues officielles de l'ONU puisse être correctement assurée.

Pour aider les orateurs à gérer leur temps de parole, un témoin lumineux a été installé sur le pupitre à partir duquel ils prennent la parole. J'invite tous les orateurs à faire preuve de coopération et à respecter le temps de parole prescrit pour leurs déclarations afin que nous puissions entendre tous ceux qui sont inscrits sur la liste pour une séance donnée durant la séance en question.

Enfin, pour éviter que l'orateur suivant ne soit interrompu, je sollicite la coopération des délégués et leur demande de bien vouloir rester assis après qu'une déclaration a été prononcée.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Croatie.

M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, est escortée à la tribune.

La Présidente Grabar-Kitarović (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège et un honneur

que d'être la première à prendre la parole parmi les nombreux orateurs qui, dans les trois prochains jours, se succéderont pour la conclusion de ce formidable travail préparatoire sur les objectifs de développement durable. Ce sommet – l'un des plus importants de l'histoire des relations internationales – marque également pour nous un point de départ historique, en même temps qu'un jalon, à marquer d'une pierre blanche, pour l'humanité.

Les 17 objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés ne sont pas juste un chapitre de plus dans les procédures bureaucratiques de l'ONU. Ils ne sont pas un volume à rajouter dans les archives infinies de l'Organisation. Ils constituent le modèle de notre développement pour les 15 prochaines années et au-delà : un cadre, en même temps qu'un outil, pour un avenir meilleur. « Transformer notre monde » n'est pas qu'une formule, c'est une obligation pour chacun d'entre nous.

Je tiens à exprimer la gratitude de la Croatie à l'endroit du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, M. Sam Kutesa, pour les efforts exceptionnels et l'impulsion qui ont été les leurs pendant le processus préparatoire du programme de développement pour l'après-2015. Le mérite de cette remarquable réussite revient à un grand nombre de personnes et à leur labeur acharné, mais aussi, et par-dessus tout, aux 193 États Membres de l'ONU, qui ont coopéré sans relâche pour parvenir à un consensus sans précédent sur les objectifs et sur les moyens d'assurer notre développement futur.

D'aucuns diront que nous avons fixé trop d'objectifs et de cibles. Je ne suis pas d'accord sur ce point : la résolution 70/1 précise que ce programme est ambitieux et axé sur l'être humain; cela signifie que personne n'est laissé pour compte, ni les pays sans littoral, ni les petits États insulaires, si périlleusement exposés aux dangers des changements climatiques, ni ceux qui manquent cruellement d'eau, ni ceux qui en ont trop, ni les océans, ni les cimes des montagnes; ni les riverains de l'équateur, ni ceux qui habitent les zones enneigées de la planète. Nous sommes ensemble dans cet effort : pays développés et sous-développés; fournisseurs et bénéficiaires de l'aide; Nord et Sud; petits et grands.

L'année 2015 marque un tournant dans l'histoire de notre développement, à l'heure où nous faisons le bilan de nos réalisations dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et traçons la voie

à suivre pour les 15 prochaines années. Nous devons être francs au sujet des objectifs du Millénaire pour le développement : un grand travail a été fait, mais tous les objectifs n'ont pas encore été atteints. Cela doit nous servir pour l'avenir d'avertissement et de leçon : celle qu'à nos ambitions doivent correspondre la détermination et les capacités en conséquence. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une véritable impulsion. Nous avons besoin de gens qui ne se contentent pas de parler de changement, mais qui provoquent ces changements. Il ne suffit pas de se borner à s'élever contre les problèmes qui sont visibles et en évidence. Il ne suffit pas d'avoir conscience de ce qui se passe ou de proposer une vision d'avenir. Ce qu'il faut, ce sont des gens qui le mettent en pratique.

Nous sommes constamment exposés à certains problèmes bien connus, contre lesquels nous luttons depuis de nombreuses années avec un succès limité, ainsi qu'à de nouveaux défis que bien peu auraient pu prévoir il n'y a encore pas si longtemps. La Croatie, par exemple, s'est subitement retrouvée submergée par la crise des migrants qui a vu le jour loin de nos frontières. Bien que nous ne soyons pas la destination finale, cette marée de migrants a néanmoins une incidence profonde sur notre pays et sur toute la région de l'Europe du Sud-Est. Je parlerai en détail de cette situation la semaine prochaine, au cours du débat général, mais si je l'évoque aujourd'hui, c'est parce que c'est un exemple éloquent de la façon dont le monde est devenu interconnecté et interdépendant.

Ce monde n'est pas uniquement le nôtre. Nous devons le transmettre à nos enfants. Or, qu'est-ce que nous leur laissons aujourd'hui? C'est pourquoi nous devons traiter l'ensemble des 17 objectifs avec diligence et cohérence, avec détermination et passion. Nous avons plus à perdre que ce qu'il sera jamais possible de réparer.

À Addis-Abeba, nous avons conclu un accord révolutionnaire sur la façon de financer le développement durable. C'était la première étape. D'ici la fin de cette semaine nous en franchirons une nouvelle, même si notre travail est loin d'être achevé. Le prochain jalon sur notre route est la Conférence des Parties à Paris. Ce n'est qu'à ce moment-là, quand nous aurons abouti au résultat escompté dans le sommet sur le climat, que nous serons en mesure de dire qu'en 2015, nous avons véritablement défini le cadre des objectifs de développement durable.

Il ne pouvait y avoir de meilleure façon de débiter cette journée que d'écouter le discours mobilisateur de Sa Sainteté le Pape François ce matin, et il ne saurait

y avoir de meilleure façon de couronner notre sommet qu'en nous engageant à mettre en œuvre tous les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Que les membres soient assurés que la Croatie jouera à cet égard le rôle qui lui revient.

Je voudrais, pour finir, évoquer l'Objectif 5, sur l'égalité des sexes. Le simple fait que le premier orateur, dans notre débat historique de ce jour, est une femme atteste que cet objectif crucial est atteint. Je promets pour ma part à Malala que chaque enfant jouira du droit à l'éducation.

Je veux voir ce dialogue mondial se poursuivre, mais il ne suffit pas de se rencontrer ici une fois par an et de réaffirmer notre engagement en faveur des initiatives de l'ONU et des stratégies nationales de développement si nous n'assumons pas les problèmes causés par l'homme et que nous sommes donc dans l'obligation de résoudre. Sans action décisive de notre part, il est impossible de garantir que quoi que ce soit puisse prendre racine et perdurer. Rien, à défaut de cela, ne saurait suffire.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de la République de Croatie de sa déclaration.

M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, est escortée de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Finlande.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté à la tribune.

Le Président Niinistö (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole à l'ouverture de la présente Réunion plénière de haut niveau qui vient d'adopter la résolution 70/1, où figure le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je voudrais remercier le Secrétaire général de ses efforts inlassables à l'appui de la réalisation des précédents objectifs et de la définition de nouveaux. Je voudrais aussi remercier le Président Museveni et le Premier Ministre Rasmussen de présider cet événement historique.

Pendant 15 ans, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nous ont guidés dans notre quête de développement. Des efforts considérables ont été déployés pour atteindre tous les objectifs. L'action mondiale a permis de faire sortir plus d'un milliard de

personnes de l'extrême pauvreté. Pour donner une idée, cela représente 200 fois la population de mon pays, la Finlande, ou 27 fois celle de l'Ouganda.

Plus d'un milliard de personnes ont de meilleures perspectives d'avenir aujourd'hui qu'il y a à peine 15 ans. Les filles n'ont jamais été si nombreuses à pouvoir aller à l'école. Des progrès ont été enregistrés dans la lutte contre la faim et l'inégalité. Le travail se poursuit. Et autre point important, les OMD ont permis de favoriser des progrès là où ils faisaient défaut, surtout en Afrique, qui connaît une croissance économique et une réduction de la pauvreté sans précédent.

Ces progrès n'ont pas été faciles ni sans revers. Les objectifs n'ont pas tous été atteints. Si des progrès ont été enregistrés concernant tous les OMD, ils ont été plus importants pour certains que pour d'autres. Les inégalités hommes-femmes et la violence contre les femmes s'avèrent des problèmes insolubles. Les progrès d'ensemble vers l'égalité des sexes sont vacillants. C'est là un problème auquel nous devons nous attaquer sérieusement. Investir dans l'égalité des sexes est un moyen direct de réduire la pauvreté, de garantir la croissance et la prospérité pour tous. Un programme ambitieux en faveur de l'égalité des sexes et des droits de femmes doit s'accompagner de ressources tout aussi ambitieuses. Nous ne pouvons tout simplement pas régler les problèmes de la planète en gardant la moitié de la population loin des postes de décision et en faisant en sorte qu'elle reste subordonnée à l'autre moitié. Pour atteindre l'objectif de l'égalité des sexes, il nous faut changer la façon dont nous pensons et agissons.

Outre l'égalité des sexes, un autre facteur déterminant que nous ne pouvons ignorer est la préservation de l'environnement. Notre action visant à lutter contre les changements climatiques et à fournir des services de santé, des denrées alimentaires et l'eau exige un suivi mondial coordonné et la prise en compte de plusieurs facteurs – sociaux, économiques et environnementaux. Ils supposent aussi un accord ambitieux sur le climat à Paris en décembre 2015. Les décisions qui seront prises à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques seront la dernière vraie chance pour le monde de parvenir à un accord sur la réduction des émissions de gaz carbonique. Les changements climatiques affectent les moyens de subsistance de millions de personnes, et les flux migratoires observés en Europe cet automne ne sont qu'un triste prélude de ce

qui nous attend à l'avenir si nous échouons à préserver l'environnement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un accord global dans lequel chacun de nous est partie prenante, et donc responsable de son succès. Il n'y a pas de place pour les différends ou pour l'échec – nous devons réussir. L'autre voie est tout simplement trop coûteuse en termes de souffrances humaines et de misère. Nous pouvons choisir entre laisser un héritage d'espoir ou laisser un héritage de désespoir. Nous avons encore la possibilité de décider.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Finlande de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président du Turkménistan.

M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan, est escorté à la tribune.

Le Président Berdimuhamedov (*parle en turkmène; texte anglais fourni par la délégation*) : Le présent sommet sur le développement durable coïncide cette année avec le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, ce qui lui donne une signification particulière. Quinze années se sont écoulées depuis que les dirigeants de la planète ont, pour la première fois, arrêté un programme international en matière de développement et créé un mécanisme international d'interaction visant à régler les questions les plus pressantes de notre époque.

Aujourd'hui, nous pouvons dire en toute confiance que le succès de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement constituera une base solide pour notre action conjointe durant les 15 prochaines années. Il nous faut en outre réaliser les objectifs qui n'ont pas encore été atteints. À cet égard, la communauté mondiale des nations a besoin d'une nouvelle stratégie mondiale qui soit basée sur les réalités présentes et orientée vers des perspectives d'avenir à long terme. Le Programme de développement pour l'après-2015, présenté pour adoption au présent sommet, constitue bel et bien une telle stratégie. Le Turkménistan appuie pleinement la résolution 70/1 et s'est prononcé en faveur de son adoption.

Nous sommes fermement convaincus que le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 – qui énonce 17 objectifs mondiaux et 169 cibles – reflète les grandes démarches possibles pour régler les problèmes de développement que rencontre l'humanité aujourd'hui. Sa principale caractéristique est la volonté affichée par la communauté internationale de parvenir, de façon équilibrée et complexe, au développement durable dans ses trois composantes : économique, sociale et environnementale.

Au regard des facteurs susmentionnés, je suis convaincu que l'action ciblée et concertée de la communauté internationale pour mettre en œuvre la composante économique du développement durable facilitera à maints égards la réalisation des objectifs du nouveau Programme – tels que l'accès universel à un approvisionnement en énergie fiable, moderne et à moindre coût, une croissance économique stable, le plein emploi, la création d'infrastructures souples et la promotion de l'innovation. Tout cela nous permettra, à terme, de mettre en place des modèles de production et de consommation durables et de réduire les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre. Il ne fait aucun doute que la réalisation des objectifs est liée à la poursuite de l'amélioration du mécanisme de partenariat existant.

À cet égard, je crois qu'il serait judicieux d'envisager, à l'une des réunions à venir du Conseil économique et social, la création d'un nouveau mécanisme de coordination mondial pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le Turkménistan est prêt à soumettre des propositions spécifiques appropriées. J'estime également qu'il serait indiqué, dans le contexte de l'application des objectifs du développement durable, de dynamiser les travaux des commissions régionales des Nations Unies à cet égard.

L'une des principales caractéristiques du programme de développement de l'après-2015 réside dans une robuste orientation sociale. Ce n'est pas un hasard si les questions sociales sont au cœur des objectifs de développement durable. Leur réalisation effective est liée à une meilleure efficacité des travaux ciblés et de fond des États Membres, ainsi qu'à celle des structures internationales directement chargées de la réalisation des objectifs mondiaux. Par conséquent, il conviendra d'harmoniser les actions conjointes des pays avec les travaux réalisés par des entités telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation

et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, afin d'atteindre les objectifs consistant à éliminer la pauvreté et la faim, à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition. À cet égard, nous suggérons que la soixante-dixième session de l'Assemblée générale étudie la possibilité d'organiser un forum de haut niveau consacré à la question de l'alimentation. Nous nous déclarons prêts à collaborer à cette fin avec toutes les parties intéressées.

La promotion d'un mode de vie sain recèle des problèmes qui occupent une place très importante parmi les questions sociales. À cet égard, nouer des partenariats plus étroits entre les États Membres et l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que d'autres organisations internationales jettera les fondations de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le nouveau programme international devrait également compter, parmi ses principales priorités, la question d'une éducation complète, juste et de qualité. Nous sommes profondément convaincus que l'ONU doit promouvoir activement le processus d'application en encourageant un dialogue international et en lançant de nouveaux programmes aux niveaux national, régional et mondial dans le domaine de l'éducation. Le Turkménistan est prêt à coopérer de manière active et constructive avec les organes compétents des Nations Unies dans ce domaine. Nous considérons le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF comme des partenaires essentiels.

L'égalité entre les sexes est une composante clef de la stratégie de développement mondiale. Nous nous sommes fixé un objectif ambitieux : l'égalité pleine et entière entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. La réalisation de cet objectif relève de notre obligation collective et de notre responsabilité partagée. À cet égard, nous félicitons le Secrétaire général Ban Ki-moon d'avoir eu l'initiative d'organiser un sommet des dirigeants sur l'égalité entre les sexes à New York le 27 septembre.

En adoptant les objectifs de développement durable pour orienter nos efforts conjoints au fil des 15 prochaines années, nous avons conscience que le développement socioéconomique des États et peuples de la planète sera impossible si les problèmes liés aux changements climatiques et à l'environnement ne sont pas réglés. Dans ce contexte, nous saluons les efforts de l'ONU et du Secrétaire général pour trouver des mesures efficaces visant à réduire les risques qui pèsent sur l'environnement dans le monde. Les

sommets et les conférences internationales des Nations Unies organisées ces dernières années ont grandement contribué à régler les problèmes relatifs à la protection de l'environnement mondial.

Début décembre, nous serons appelés à adopter des décisions importantes, lourdes de répercussions pour le monde entier, à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris. Le Turkménistan est tout prêt à appuyer la signature d'un accord international sur les questions climatiques et à assurer la promotion de cette idée jusqu'à la tenue de la Conférence. En outre, je voudrais rappeler que notre pays a fait officiellement état de sa conception du renforcement de la coopération environnementale internationale et a présenté plusieurs propositions spécifiques lors de diverses conférences.

Je voudrais par exemple citer l'initiative portant sur la création, en coopération avec les Nations Unies, d'un centre régional sur les changements climatiques pour les États de l'Asie centrale. Très attaché à la concrétisation de cette idée, le Turkménistan est prêt à entreprendre en 2016, avec le PNUD, les mesures nécessaires à la création d'un tel centre à Achgabat.

L'année 2015 est une année particulière pour le Turkménistan et son peuple. Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 50/80 A, sur la reconnaissance internationale du statut de neutralité permanente du Turkménistan. Le passé récent a clairement démontré l'efficacité de la politique étrangère de neutralité que poursuit notre pays et sa conformité aux intérêts à long terme de la communauté internationale. Ce constat est confirmé par l'adoption, le 3 juin, par l'Assemblée générale de la résolution 69/285 consacrée à la neutralité permanente du Turkménistan. Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour exprimer, au nom du peuple turkmène, ma profonde gratitude à tous les États Membres pour l'appui ferme et indéfectible qu'ils ont apporté au statut de neutralité de mon pays.

Un forum international consacré aux questions de la neutralité, de la paix et du développement aura lieu à Achgabat, la capitale du Turkménistan, le 12 décembre. Qu'il me soit permis d'inviter à nouveau, du haut de cette tribune, les chefs d'État ou de gouvernement des États Membres à se rendre dans notre pays à cette occasion et à participer à la célébration de la neutralité permanente du Turkménistan.

Pour terminer, je tiens à souligner tout particulièrement que le Turkménistan continuera de coopérer étroitement avec la communauté internationale afin de défendre les nobles idéaux de paix et de justice et de réaliser les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Turkménistan de sa déclaration.

Je tiens à rappeler une fois encore aux membres, collègues et représentants, qu'en application de la résolution 69/244 du 29 décembre 2014, la liste des orateurs a été établie en partant du principe que le temps de parole serait limité à cinq minutes.

M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je tiens à appuyer la déclaration que le Coprésident vient de faire concernant la règle des cinq minutes afin que toutes les personnes figurant sur la liste aient la possibilité de prendre la parole. Nous ne pouvons pas prendre de sanctions. Ces rappels sont le moyen dont nous disposons pour faire respecter cette règle.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté à la tribune.

Le Président Santos Calderón (*parle en espagnol*) : C'est un grand honneur pour moi de participer, au nom du peuple colombien, à ce sommet pour réaffirmer, avec une conviction et une fermeté sans équivoque, notre attachement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et aux 17 objectifs de développement durable qui y sont énoncés.

Il y a tout juste quelques années, la Colombie, soucieuse d'assurer la continuité des objectifs du Millénaire pour le développement, a proposé un certain nombre d'objectifs visant à intégrer de façon équilibrée les trois dimensions du développement durable : les dimensions économique, sociale et environnementale. Il m'est agréable de signaler que cette proposition a été adoptée à la Conférence Rio+20 et est devenue le résultat le plus en vue de la Conférence.

Par la suite, nous avons fait partie du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs

de développement durable. Le Ministre colombien des affaires étrangères a été membre du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. Aujourd'hui, la Colombie fait partie du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Mon pays se félicite et se réjouit de ces objectifs, parce que nous savons qu'ils sont les conditions nécessaires à l'édification de la paix et que la paix en Colombie produira, à son tour, des dividendes inimaginables, précisément dans les domaines économique, social et environnemental, créant ainsi un cercle vertueux.

Au cours des 15 prochaines années, tous les pays du monde, unis, doivent relever les trois plus grands défis qui se posent à nous, à savoir éliminer la pauvreté dans toutes ses dimensions, lutter contre l'inégalité et l'injustice, et s'attaquer aux changements climatiques.

Les objectifs du Millénaire pour le développement nous ont guidés vers un présent plus égalitaire et, dans mon pays, nous avons réalisé des progrès considérables, qui se sont traduits par une meilleure qualité de vie pour les Colombiens les plus vulnérables. Aujourd'hui, pour la première fois en Colombie, on compte plus de personnes faisant partie de la classe moyenne que de gens vivant dans la pauvreté. La pauvreté, sur la base du revenu, a reculé d'environ 12 points de pourcentage au cours des cinq dernières années, ce qui représente une diminution de 4,4 millions du nombre de Colombiens vivant dans la pauvreté. Nous sommes, de ce fait, l'un des pays d'Amérique latine qui a le plus réduit la pauvreté au cours des dernières années. Il en va de même de la pauvreté extrême, une situation dont plus de 2,5 millions de personnes ont pu sortir. La réduction des inégalités est un autre domaine dans lequel nous réalisons des avancées.

Il reste, bien sûr, beaucoup à faire. C'est pourquoi le défi que nous devons relever aujourd'hui consiste à accroître ces progrès et à les rendre irréversibles. Dans notre pays, nous nous sommes fixé pour objectif d'éliminer la pauvreté extrême en l'espace d'une décennie, c'est-à-dire d'ici à l'an 2025, en sus d'atteindre des niveaux d'excellence dans le domaine de l'enseignement et de veiller à ce que tous nos enfants puissent recevoir une éducation.

Toutes ces actions s'inscriront dans le cadre d'une stratégie globale de croissance verte. Notre attachement à la lutte contre les changements climatiques découle de deux réalités : premièrement, nous sommes le pays au

monde le plus riche en biodiversité au kilomètre carré mais, dans le même temps, nous sommes extrêmement vulnérables aux effets des changements climatiques, qui nous touchent tout particulièrement.

Notre plan de développement pour les quatre prochaines années – et nous sommes peut-être le premier pays à avoir pris une telle mesure – a été conçu dans la perspective de réaliser les objectifs de développement durable en tant que première étape vers l'élimination irréversible de la pauvreté et sur la voie d'un développement qui permet d'améliorer la condition humaine et de préserver l'environnement. Je dis qu'il s'agit d'une « première étape », parce que nous voulons que le nouveau Programme soit mis en œuvre et amplifié par notre gouvernement, mais aussi par les gouvernements futurs.

La Colombie a déjà mis en place une commission interinstitutionnelle, qui compte sur la participation des entités territoriales, de la société civile, du secteur privé, des milieux universitaires, des médias et des organisations internationales, en vue de coordonner la mise en œuvre des objectifs de développement durable et d'élaborer des méthodes de travail, d'évaluation et surtout de suivi, parce que, si nous voulons prendre les bonnes décisions, nous avons besoin d'indicateurs fiables, qui nous montrent où nous en sommes, comment aller de l'avant et les domaines où nous sommes à la traîne. La Colombie a également accepté de faire partie du groupe de haut niveau à l'appui des objectifs de développement durable.

Nous savons bien que demain n'appartient pas à un avenir lointain mais se construit aujourd'hui, en déployant des efforts maintenant. C'est pourquoi nous sommes encouragés par le fait que l'ONU, en sa soixante-dixième année d'existence, adopte le Programme de développement durable à l'horizon 2030 auquel la Colombie non seulement adhère mais est également fermement attachée. Nous devons tous apporter notre pierre à l'édifice; nous devons tous prendre des mesures et transformer nos pays en profondeur. La Colombie, aujourd'hui, répond « présente » à l'appel en faveur d'un avenir meilleur et plus humain.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Colombie de sa déclaration.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, est escorté à la tribune.

Le Président Al Sisi (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord adresser à l'Assemblée, au nom du grand peuple d'Égypte, toutes nos salutations, et lui exprimer tout notre respect et notre gratitude. Le peuple égyptien s'est élevé contre les idéologies extrémistes telles celles dont ont été victimes Malala Yousafzai et d'autres, et nous parviendrons à les changer.

Je remercie également le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce sommet important et salue les efforts remarquables que nous avons déployés ensemble pendant trois ans afin d'élaborer un nouveau et ambitieux programme de développement international pour l'après-2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que nous venons d'adopter (résolution 70/1) et dans lequel nous avons défini des objectifs inédits afin d'éliminer la pauvreté et la faim, d'assurer le développement durable, l'accès à des soins de santé adéquats et l'éducation pour tous.

Ces derniers temps, il y a eu une intense mobilisation internationale en vue de créer un climat propice au développement durable pour tous, mobilisation dont le rythme s'est accéléré cette année et qui a pris forme notamment à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en juillet à Addis-Abeba, et a culminé avec l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 dont nous sommes saisis.

À cet égard, j'insiste sur le fait qu'il importe que toutes les composantes de la société participent au processus de développement auquel nous aspirons afin d'assurer un développement juste et équilibré qui profite à tous, et avant tout aux femmes. Chaque jour qui passe, l'expérience prouve que les femmes jouent un rôle central dans tous les aspects de la vie : politique, économique et social. Elles ont en outre un sens profond des responsabilités et s'empressent de répondre à l'appel de leur patrie.

L'Égypte a participé concrètement à toutes les étapes de l'élaboration du programme de développement. Nous avons une vision claire, que nous avons fermement défendue, à savoir que tout effort international visant à assurer le développement durable doit tenir compte

de la marge de manœuvre décisionnelle des pays en développement en matière de développement et de leur souveraineté s'agissant de l'adoption de programmes économiques et sociaux nationaux qui correspondent aux priorités en matière de développement, en prenant en considération les spécificités et besoins de chaque région.

Le droit au développement et la fourniture de moyens d'existence décents étaient une des préoccupations majeures du peuple égyptien lorsqu'il s'est levé pour redessiner son avenir. À cet effet, nous avons lancé, en mars, la stratégie de développement durable à l'horizon 2030, qui vise à parvenir au développement économique global, à favoriser l'investissement et à promouvoir le capital humain. Notre stratégie a aussi pour but de garantir la justice sociale et de fournir des moyens d'existence décents aux Égyptiens.

Le lancement de cette stratégie a coïncidé avec la conférence internationale tenue en mars pour appuyer et stimuler l'économie égyptienne, avec une large participation internationale, au niveau des gouvernements et du secteur privé. Le grand succès de cette conférence est une preuve supplémentaire que la communauté internationale est convaincue que la stabilité de l'Égypte prépare la stabilité de l'ensemble de la région du Moyen-Orient.

À cet égard, conscients du rôle central de l'Égypte, nous avons, le mois dernier, inauguré le nouveau canal de Suez, marquant ainsi l'aboutissement des efforts du grand peuple d'Égypte qui a réussi, en l'espace d'une seule année, non seulement à creuser une voie de navigation mondiale mais également à lancer ainsi un gigantesque projet de développement qui représente une composante essentielle du nouveau programme de développement et contribue à faire de l'Égypte un centre régional et international du commerce et de l'investissement.

Bien que nous soyons pleins d'espoir au moment où nous sommes réunis pour adopter un programme ambitieux qui inscrit les objectifs de développement de la communauté internationale dans la durée, nous sommes préoccupés par le fait que les outils disponibles ne sont pas adaptés à la mise en œuvre de ce programme, compte tenu des ambitions fixées et de l'ampleur des défis posés. La différence entre les capacités et l'écart entre les niveaux de développement exigent de différencier la charge et les obligations des divers membres de la communauté internationale. Il s'agit

d'une responsabilité historique que doivent assumer ceux qui sont dotés des capacités vis-à-vis de ceux qui n'en ont pas.

La communauté internationale doit en outre s'attaquer efficacement aux autres problèmes qui entravent la réalisation du développement durable, le plus important étant le terrorisme, qui est devenu un phénomène mondial dont souffre notre région, mais aussi de nombreux autres pays du monde. Le peuple égyptien, dans ses efforts de construction et de reconstruction, doit faire face aux idéologies terroristes et extrémistes les plus dangereuses. Il affronte, avec force et détermination, ceux qui veulent détruire le développement et détourner les aspirations à une vie meilleure et à un avenir plus radieux.

En conclusion, le développement a toujours été un droit historique dont jouissent les États. L'exercice de ce droit est devenu une nécessité absolue pour la coexistence de tous. Cela suppose de fournir l'appui nécessaire aux pays en développement dans le cadre de leurs efforts visant le développement et une vie digne au profit de leurs populations.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République arabe d'Égypte de sa déclaration.

M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis à l'occasion de ce rassemblement extraordinaire de dirigeants du monde pour adopter une série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement, connus sous le nom d'objectifs de développement durable, afin de faire avancer l'humanité sur la voie du développement qu'appelle le monde de ses vœux, tracée il y a 15 ans

sous la forme des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Aujourd'hui, nous avons devant nous 17 objectifs de développement durable, définis séparément mais étroitement reliés en un tout intégré destiné à nous permettre de réaliser la grandiose ambition que constitue l'amélioration durable, et considérable, des conditions de vie de l'ensemble des habitants de notre Terre nourricière, et en particulier de ceux qui ont eu à endurer la souffrance et les affres de l'indigence, de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la marginalisation.

Nous sommes parvenus à ces objectifs de développement durable après maints bilans et maintes réflexions dans le cadre de notre conversation sur le programme de développement de l'après-2015. Des progrès solides et dans bien des cas spectaculaires ont été réalisés s'agissant des cibles associées aux OMD. Pourtant, comme toujours, il reste encore beaucoup à faire, et le temps ne joue pas en faveur du milliard ou presque de personnes dans le monde qui vivent actuellement dans la pauvreté extrême. Le fait qu'une personne sur cinq dans les régions du monde en développement vit avec moins de 1,25 dollars par jour constitue un réquisitoire accablant contre notre civilisation mondiale.

Fondamentalement, c'est un acte de foi et de raison qui nous a rassemblés autour de l'adoption des objectifs de développement durable, en vue de faire fond sur les succès obtenus dans le cadre des OMD pour mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être de tous, protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques. Or, la foi n'est pas une notion abstraite et la raison n'est pas un concept chimérique. Toutes les grandes religions du monde enseignent à juste titre que la foi est rendue parfaite par les œuvres et rendue complète par les actes, et que la raison doit toujours être ancrée dans les conditions de la vie réelle. Et toujours, nous devons appliquer notre cœur à la sagesse.

Faire de la Terre nourricière un endroit meilleur pour chacun d'entre nous signifie que nous devons joindre le geste à la parole. Je reconnais que le monde est compliqué et déborde de contradictions et que l'humanité n'est pas parfaite. Il n'en reste pas moins inacceptable que notre économie mondiale soit conçue et élaborée, dans la pratique, de manière qui condamne près d'un milliard de personnes à vivre dans la misère. De toute évidence, il faut fondamentalement restructurer le modèle actuel de capitalisme mondial, pervers et

destructeur de l'environnement, si nous voulons réaliser les objectifs de développement durable. En outre, ces objectifs ne pourront être atteints si nous subissons un échec avec l'Objectif 17, qui vise à revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Mon pays, Saint-Vincent-et-les Grenadines, comme tous les petits États insulaires en développement, est particulièrement vulnérable face aux effets néfastes des changements climatiques. Ce sont les pauvres à travers le monde qui souffrent le plus de l'accélération effrénée du réchauffement climatique. Pour Saint-Vincent-et-les Grenadines, cette question représente un problème existentiel, celui de notre survie, alors que nous ne contribuons nullement à ce danger imminent.

Au cours des 17 dernières années, Saint-Vincent-et-les Grenadines a fait d'immenses progrès dans la réalisation des OMD s'agissant d'éliminer l'extrême pauvreté, de garantir à tous une éducation primaire et secondaire, de promouvoir l'égalité des sexes, de réduire la mortalité infantile, d'améliorer la santé maternelle, de lutter contre le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses et de préserver l'environnement. Nous nous engageons à consolider et à développer encore ces acquis, et à poursuivre de manière ciblée les objectifs de développement durable au cours des 15 prochaines années, avec l'aide de nos partenaires internationaux.

Il est vrai que les temps difficiles que nous connaissons dans le monde rendent épineuse la réalisation des objectifs de développement durable, mais notre civilisation mondiale doit se montrer à la hauteur de ce formidable défi. Un échec conduirait à une apocalypse trop horrible à imaginer. Nous sommes face à une occasion historique et sans précédent d'améliorer considérablement la vie de l'humanité tout entière, mais surtout des pauvres. Engageons-nous à le faire. Ne restons pas les bras ballants; nous ne devons pas vaciller dans notre foi et nous départir de notre raison collective. Construisons, simplement, un avenir meilleur, ensemble, avec amour.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de

Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Ramussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde.

M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté à la tribune.

M. Pereira Neves (Cabo Verde) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, je voudrais saluer chaleureusement tous les chefs d'État et de gouvernement, le Secrétaire général et toutes les délégations qui participent à ce sommet mondial historique pour le débat qui a été mené et le consensus qui s'en est dégagé, ainsi que pour l'importance cruciale de la résolution 70/1, qui a été adoptée dans l'intérêt de l'avenir de l'humanité. En effet, nous sommes en train de décider de la façon de transformer notre monde d'ici à 2030 parce que nous voulons vivre dans un monde infiniment meilleur qui garantisse à tous développement durable, prospérité et perspectives d'avenir.

En 2000, dans notre demeure commune qu'est l'Organisation des Nations Unies, nous nous sommes engagés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, nous pouvons dire avec fierté que l'effort en valait la peine et que le monde est un endroit bien meilleur, même si tous les objectifs n'ont pas été atteints et tout le monde n'a pas honoré ses engagements. Nous sommes appelés une fois de plus à prendre de nouveaux engagements, cette fois-ci en faveur du développement durable, qu'il faudra avoir réalisés à l'horizon 2030. La responsabilité du développement de chaque pays lui incombe, mais comme l'a dit le pape François, nous devons adopter une éthique de citoyens du monde et partager les responsabilités.

Au moment de son indépendance en 1975, Cabo Verde était considéré comme un pays peu viable. Les conditions dans lesquelles nous avons entamé notre histoire de nation souveraine étaient des plus difficiles : petit État insulaire en développement formant un archipel, sans ressources naturelles traditionnelles, Cabo Verde était marqué par la sécheresse, la désertification, le manque d'eau, les famines et l'émigration. Aujourd'hui, 40 ans plus tard, grâce à la détermination des femmes et des hommes caboverdiens de nos îles et de la diaspora,

à la bonne gouvernance et à tout le travail réalisé, Cabo Verde est un pays à revenu intermédiaire et en bonne voie d'atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles y afférentes.

Nous avons parcouru un long chemin. Toutefois, nous sommes conscients qu'il nous faut relever de lourds défis, notamment le problème de la pauvreté, qui touche encore près d'un quart de la population, et celui du taux de chômage élevé, en particulier parmi les jeunes et les femmes sans qualifications. Nous devons également faire face aux changements climatiques et à leurs effets. En 2003, avec une importante participation des autorités locales, de la société civile, des entreprises et des organisations non gouvernementales, nous avons adopté un programme de développement visant à édifier une nation moderne, compétitive, prospère, équitable, sans laissés pour compte et offrant des chances à tous, et à transformer Cabo Verde en centre international de prestation de services et en centre logistique sur la côte occidentale africaine.

En 2014, nous avons évalué la mise en œuvre de ce programme, redéfini les méthodes d'application et le calendrier, et nous nous sommes engagés à bâtir un Cabo Verde développé d'ici à 2030. Notre ambition principale est de faire passer le produit intérieur brut par habitant de 3 800 dollars à au moins 12 000 dollars, et de parvenir à un indice de développement humain élevé en investissant lourdement dans l'éducation, la santé, la sécurité sociale, le logement, l'aménagement et la gestion du territoire, l'infrastructure et la mobilisation de l'eau. Pour réaliser ces objectifs, nous devons accélérer le rythme de notre croissance économique et bâtir une économie verte et bleue qui soit dynamique, durable, innovante et capable de créer des emplois et de promouvoir le progrès et le bien-être social; une économie juste et sans exclusive à même d'éliminer la pauvreté, de combattre les inégalités et de créer des possibilités pour tous.

Les petits États insulaires en développement se heurtent à d'énormes obstacles à leur développement durable : difficultés d'accès aux financements, coût élevé des transports, de l'énergie et des infrastructures et vulnérabilités sociales, économiques et environnementales. Au même titre que les pays à revenu intermédiaire situés dans la tranche inférieure, les pays d'Afrique, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, ils méritent donc une attention particulière de la part de la communauté internationale afin qu'ils puissent honorer tous leurs

engagements concernant la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. C'est pourquoi Cabo Verde appuie pleinement la résolution 70/1 adoptée aujourd'hui et intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Nous ferons notre possible pour nouer des partenariats et établir des passerelles qui nous permettront, dans l'intérêt de tous, d'aider l'humanité, d'édifier un pays développé et prospère et de contribuer à bâtir un monde meilleur.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde de sa déclaration.

M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas.

M. Perry Gladstone Christie, Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas, est escorté à la tribune.

M. Christie (Bahamas) (*parle en anglais*) : Nous, les dirigeants, sommes réunis à ce moment historique pour adopter la résolution 70/1 sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le peuple du Commonwealth des Bahamas espère que nous nous sommes entendus sur un nouveau programme axé sur l'humain, soucieux de la planète et ouvert dans sa manière d'aborder le développement, mais également fondé sur les valeurs et les principes communs qui sont les nôtres en tant que Nations Unies.

Il me plaît d'être ici aujourd'hui pour revisiter les thèmes que j'ai abordés l'année dernière – l'environnement, la criminalité, la sécurité, l'éducation et la formation de nos jeunes. Il est d'autant plus intéressant d'être présent que S. S. le pape François, que j'ai eu l'honneur et le privilège de rencontrer juste avant Noël en 2013, a fait le déplacement pour nous interpeller une fois de plus. Dans sa lettre encyclique *Laudato Si'* publiée le 24 mai, Sa Sainteté nous rappelle que la terre est notre maison commune, un cadeau de Dieu. Il affirme que la terre crie en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable et par l'abus des biens que Dieu a déposés en elle.

Que pouvons-nous dire de plus? Il est clair que tout en adoptant les objectifs de développement durable, nous devons garder à l'esprit la responsabilité qui nous incombe de protéger la planète, ses ressources et sa population. Nous pouvons être fiers des succès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, que nous nous étions fixés en 2000. Il va sans dire qu'il reste beaucoup à faire pour éliminer la pauvreté, les logements insalubres et la mortalité infantile, promouvoir l'égalité des sexes et les droits des personnes handicapées et éliminer le racisme, la criminalité, la violence et la guerre. Ces thèmes font partie des priorités absolues des Bahamas.

Le Gouvernement bahamien est déterminé à mettre pleinement et efficacement en œuvre les objectifs de développement durable et à édifier un pays plus fort et plus viable. Nous sommes pleinement conscients que c'est à nous qu'il incombe au premier chef de garantir le développement national, et nous ne nous sommes jamais soustraits à cette responsabilité. Les événements récents montrent que les petits pays doivent être résistants, adapter leurs réactions et se doter des infrastructures institutionnelles nécessaires pour absorber les chocs économiques inattendus. Nos partenaires économiques internationaux, ainsi que les investisseurs privés et les institutions financières, ont tous un rôle à jouer pour que cette résilience soit durable, en particulier alors qu'il nous faut affronter le plus grand des problèmes – les changements climatiques.

Je suis ici aujourd'hui pour renouveler notre détermination à protéger nos océans et les espèces marines qu'ils abritent, à effectuer d'ici à 2030 une conversion vers les énergies renouvelables et à déployer des efforts soutenus pour sensibiliser la population à cette nécessité. Nous aurons besoin de l'aide de la communauté internationale. Les Bahamas, au même titre que les autres membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), sont depuis longtemps convaincues que le produit intérieur brut par habitant ne doit pas être l'unique critère sur lequel se fonde l'assistance économique fournie à notre région, et qu'il faut également tenir compte de notre exposition aux chocs économiques et autres chocs exogènes. En effet, lorsqu'un gros investisseur s'effondre, c'est un pays tout entier qui peut dérailler. De même, un ouragan peut balayer l'équivalent de trois fois le produit intérieur brut d'un pays. Cela s'est malheureusement confirmé lors du passage dévastateur de la tempête tropicale Erika, qui a causé des pertes humaines tragiques et d'énormes

dégâts en Dominique, pays frère de la CARICOM, fin août.

Ces chocs sont à l'origine du fort endettement des pays de la CARICOM. Ils ont clairement limité notre capacité de réaliser les objectifs de développement arrêtés sur le plan international. Il est donc de plus en plus important que notre partenariat mondial renouvelé se penche véritablement sur ces questions afin d'appuyer nos efforts de mise en œuvre du nouveau programme de développement, notamment les objectifs de développement durable. Les Bahamas se félicitent que le nouveau Programme mentionne les problèmes de développement durable auxquels nous sommes tous confrontés. Il représente un engagement politique ferme à ne laisser personne de côté et à garantir un avenir durable aux générations présentes et futures.

En adoptant ici les objectifs de développement durable et les cibles y relatives, nous convenons également de les adapter aux priorités nationales et de les ancrer dans nos plans nationaux de développement durable. Tout en mettant en œuvre ce nouveau programme, nous devons continuer de reconnaître que les petits États insulaires en développement restent un cas à part en matière de développement durable, car leurs vulnérabilités sont uniques et particulières, notamment face aux effets néfastes des changements climatiques.

Il importe que le nouveau programme de développement aboutisse à la signature d'un traité sur le climat à Paris à la fin de l'année. Les petits États insulaires en développement estiment que pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius ou moins, l'accord de Paris doit mettre en place un cadre mondial juridiquement contraignant qui s'accompagne d'engagements suffisamment solides pour inverser la courbe actuelle des émissions d'ici à 2020 et garantir que les émissions de carbone liées à l'utilisation des énergies fossiles par les secteurs de l'énergie et de l'industrie seront ramenées à zéro d'ici à 2050. La survie des petits États insulaires en développement doit être le critère de référence de l'accord de 2015, et les pays développés doivent honorer leurs promesses de contributions financières au titre de l'Accord de Copenhague conclu lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2009 et fournir les moyens de mise en œuvre idoines, notamment en contribuant au Fonds vert pour le climat.

Le décor est déjà planté, et nous avons établi un programme solide. Or, notre travail ne fait que commencer, et il reste à voir exactement comment les

prochaines étapes se dérouleront. Ce dont nous sommes certains, toutefois, c'est que notre monde, qui compte plus de 7 milliards d'habitants, nous observe dans l'expectative que nous parviendrons à relever le défi de le transformer véritablement. C'est en matière d'éducation, de formation et de préparation de notre jeunesse pour l'avenir que le défi demeure le plus crucial. Dans le domaine de l'éducation, mon gouvernement s'est engagé à répondre aux besoins de tous les groupes qui composent notre population, les valides et les handicapés, les jeunes et les personnes âgées. Nous sommes conscients du rôle continu que joue l'éducation dans les efforts en faveur de la croissance économique et de l'élimination de la pauvreté, mais aussi comme instrument de socialisation.

Pour terminer, je voudrais dire que je suis particulièrement inquiet pour les jeunes du monde entier. Nous leur devons de régler le problème du chômage et de vaincre ce sentiment de désespoir qui a envahi notre planète. Je souhaite leur léguer un monde durable, débarrassé de la violence, de la guerre et de la criminalité, et leur offrir la possibilité de profiter des avantages économiques de la planète. Je réitère que si nous n'agissons pas en ce sens, nous le faisons à nos risques et périls. Je quitte donc l'Assemblée en souhaitant que nous nous engagions de nouveau à être les bergers et les protecteurs de la Terre Mère.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas de sa déclaration.

M. Perry Gladstone Christie, Premier Ministre et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne.

Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, est escortée à la tribune.

Mme Merkel (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Dans quelques jours, nous célébrerons en Allemagne les 25 ans de l'unité allemande. En Europe, nous célébrerons la fin de la guerre froide. L'Europe, auparavant divisée, s'est épanouie dans la paix et la liberté. Pendant des décennies, beaucoup en avaient rêvé, mais peu pensaient que cela pourrait se produire un jour. Aujourd'hui, pourtant, nous savons que rien n'est immuable, et que le

changement – changement pour le mieux – est possible. Nous savons aussi que chaque grand projet commence à voir le jour dans nos esprits.

Aujourd'hui, nous sommes réunis autour de l'objectif consistant à éliminer la pauvreté d'ici à 2030, objectif qui, il n'y a pas si longtemps encore, était trop souvent considéré comme une chimère. Mais à présent, 15 ans après l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, nous pouvons constater qu'il est tout à fait réalisable. Nous avons déjà parcouru la moitié du chemin. La pauvreté a été réduite de moitié, ce qui nous donne toutes les raisons de croire que nous parviendrons à atteindre l'étape suivante. Nous voulons changer le monde, et nous le pouvons. Nous voulons lui donner un visage plus humain, et nous le pouvons. Tel est l'objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). À cette fin, nous venons d'adopter de nouveaux objectifs qui couvrent l'ensemble de l'éventail du développement durable mondial s'appliquant à tous, pays industrialisés comme pays en développement. Pour pouvoir les atteindre, il nous faut un nouveau partenariat mondial.

Pour établir ce partenariat, nous avons tout d'abord besoin de structures efficaces à tous les niveaux – national, régional et mondial. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne envisage de développer davantage sa stratégie nationale de développement durable à la lumière du Programme 2030. Dès 2016, l'Allemagne sera l'un des premiers États à rendre compte de la mise en œuvre de sa stratégie nationale au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. L'Allemagne soutient également des organisations et des partenariats régionaux qui peuvent nous permettre de conjuguer nos efforts. En outre, nous restons attachés aux structures mondiales fortes qui peuvent nous aider à faire face aux problèmes susceptibles de submerger les États sur le plan individuel.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a été l'un de ces défis. Elle a été aussi un douloureux avertissement qui a très clairement montré qu'une coopération efficace entre toutes les parties prenantes, avec en son centre une Organisation mondiale de la Santé réformée, est absolument essentielle. De concert avec le Ghana et la Norvège, nous avons demandé au Secrétaire général de créer un groupe de haut niveau destiné à identifier les enseignements utiles à tirer de l'épidémie et à veiller à ce que le monde soit en mesure de répondre plus rapidement et plus efficacement à l'avenir. Soixante-dix ans après sa création, l'ONU,

dont la légitimité est unique, demeure indispensable lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes auxquels se heurte l'humanité. Mais elle doit elle aussi s'adapter aux nouveaux défis. L'Allemagne jouera un rôle actif dans le processus de réforme nécessaire.

Deuxièmement, un partenariat mondial requiert des ressources financières appropriées, que nous pourrions utiliser de manière plus efficace grâce à des structures résilientes. La Conférence sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet, a montré comment nous pouvons mobiliser ces ressources. L'Allemagne respectera son engagement à consacrer 0,7 % de son produit intérieur brut annuel à l'aide au développement, et son budget consacré à l'aide au développement augmentera considérablement au cours des prochaines années. Or, même si l'appui de l'État est important, il ne constitue qu'un seul aspect de cette aide. L'investissement privé est également vital pour le développement de nos États, et le mobiliser doit être l'une de nos priorités politiques.

À la fin de cette année, à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris, nous espérons adopter un accord ambitieux sur le climat qui obligera tous les États à faire davantage pour protéger l'environnement. L'accord fixera un cadre de développement durable veillant à ce que le réchauffement climatique reste en dessous de 2° Celsius. Pour y parvenir, nous devons nous convenir de la façon de mettre fin aux émissions de carbone au niveau mondial d'ici à la fin du siècle. Et pour ce faire, nous devons investir comme il se doit. Il importe que les pays industrialisés – et l'Allemagne, qui en fait partie, apportera sa contribution – honorent l'engagement qu'ils ont pris à Copenhague et, à partir de 2020, mettent 100 milliards de dollars par an à la disposition des pays en développement pour les aider à protéger l'environnement. Cela permettra de donner corps à l'idée que tous les pays du monde peuvent se développer sans nuire au climat, et que les pays vulnérables en particulier recevront l'aide dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements climatiques.

La paix sera toujours la condition *sine qua non* d'un développement réussi. Pourtant, des millions de personnes – plus qu'à aucun autre moment depuis la Deuxième Guerre mondiale – sont contraintes de fuir la guerre, la terreur et la violence. Leur souffrance est exacerbée par l'absence de perspectives d'avenir et par la destruction de leur environnement. Quiconque a été témoin des souffrances endurées par ceux qui ont quitté

leur foyer pour chercher protection et construire un avenir ailleurs, et quiconque connaît les défis auxquels font face les pays qui les accueillent, sait qu'au final, il ne saurait y avoir d'autre solution que celle de s'attaquer aux causes de leur fuite et de leur expulsion.

Le Programme 2030 fournit le cadre idoine pour ce faire. Il établit un équilibre entre les aspects économique, environnemental et social du développement. Chacun de nous devrait, doit en fait, œuvrer à sa mise en œuvre afin que les peuples partout dans le monde puissent vivre leur vie dans la dignité. Cela doit être notre ambition à tous. En adoptant ce Programme, nous jetons les bases de l'action à mener pour régler ces problèmes. Notre priorité est désormais d'œuvrer à cette fin à tous les niveaux, national, régional et international. Et c'est ce que fera l'Allemagne.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Modi (*parle en hindi; texte anglais fourni par la délégation*) : Grande figure de notre époque, le Mahatma Gandhi, disait que nous devions également nous soucier du monde futur que nous ne connaîtrions jamais. Et en effet, chaque fois que le monde s'est donné la main pour souscrire ensemble à ses obligations s'agissant de l'avenir, l'humanité a avancé dans la bonne direction et gagné en force.

Il y a 70 ans, lorsqu'une guerre mondiale catastrophique s'est achevée, l'ONU a représenté la naissance d'un nouvel espoir. Aujourd'hui, nous sommes encore une fois réunis ici pour définir un nouveau cap

pour l'humanité. Je voudrais féliciter le Secrétaire général d'avoir organisé ce très important Sommet aujourd'hui. L'idée qui sous-tend le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est noble, et ses objectifs sont tout aussi globaux. Il accorde la priorité aux problèmes qui ont persisté tout au long de ces dernières décennies et reflète l'évolution de notre compréhension des questions sociale, économique et environnementale.

Il est gratifiant de voir que nous partageons tous la même vision, celle d'un monde exempt de pauvreté. Son élimination est notre objectif numéro un. Il y a 1,3 milliard de personnes dans le monde aujourd'hui qui sont forcées de vivre dans la pauvreté. Mais il ne s'agit pas seulement de définir la façon dont nous devons répondre aux besoins des pauvres, ou de sauvegarder leur dignité et le respect de soi, ou de notre responsabilité morale. Si nous voulons tous un monde juste, pacifique et viable, cela ne sera jamais possible tant que la pauvreté existera. C'est pourquoi son élimination est notre première obligation. Un grand penseur indien, Pandit Deen Dayal Upadhyay, plaçait le bien-être des plus pauvres au centre de ses réflexions, et c'est aussi ce que nous observons dans le Programme 2030. C'est une coïncidence heureuse qu'en Inde nous avons commencé aujourd'hui à fêter le centième anniversaire de Deen Payal.

Nous nous réjouissons de l'importance qu'accorde le Programme aux objectifs liés à l'environnement, surtout ceux liés aux changements climatiques et à la consommation durable, et nous nous félicitons tout particulièrement de l'accent placé sur l'avenir des États insulaires et de l'objectif concernant spécifiquement les écosystèmes marins. J'ai toujours été un défenseur acharné de la révolution bleue, qui englobe la protection et le développement des petits États insulaires, ainsi que l'exploitation légale et appropriée des ressources marines et du régime 'ciel ouvert'. Tous ces aspects sont liés les uns aux autres.

Nous sommes très satisfaits en Inde qu'une grande partie de notre programme de développement se reflète dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Depuis que nous avons arraché notre indépendance, nous n'avons eu de cesse de caresser le rêve d'éradiquer la pauvreté aussi. Nous avons choisi la voie de l'autonomisation des pauvres avec, comme priorités, l'éducation et le développement des compétences. Nous nous employons à faire bénéficier les pauvres de cette éducation et de ces compétences.

Nous nous sommes donné pour mission de parvenir à l'inclusion financière dans un délai donné. Nous avons ouvert 180 millions de nouveaux comptes bancaires, ce qui est, je pense, le meilleur moyen qu'on puisse imaginer d'autonomiser les pauvres, car il permet que les bénéficiaires leur soient transférés directement. Nous avançons aussi dans notre ambitieux projet d'offrir une assurance maladie aux pauvres. Très peu d'Indiens sont inscrits au régime des retraites, et nous nous efforçons de fournir cela aux pauvres. Aujourd'hui, même les plus pauvres espèrent de nouveau pouvoir lutter contre la pauvreté et en sortir. Nos citoyens ont maintenant la conviction qu'ils pourront réaliser leurs rêves.

Partout dans le monde, lorsque nous parlons de développement économique, notre discussion se limite généralement à deux secteurs, le secteur public et le secteur privé. Ce que nous avons fait, c'est de nous concentrer sur un nouveau secteur, que nous appelons le secteur personnel, représenté par des entreprises individuelles, afin d'avoir des secteurs public, privé et personnel. Pour nous, ce secteur de l'entreprise individuelle comprend les entreprises individuelles, les microentreprises, la microfinance, l'innovation et les jeunes pousses.

Nous avons pour priorité de permettre à tous d'accéder au logement, à l'électricité, à l'eau, à l'éducation, à la santé et à l'assainissement. Tous ces éléments sont des composantes essentielles d'une vie digne. Pour y parvenir, nous avons mis en œuvre des initiatives concrètes accompagnées d'un calendrier précis. L'autonomisation des femmes fait partie intégrante de tous nos programmes de développement. Nous avons élaboré un programme dont le slogan est « Sauver les filles, éduquer les filles », que nous diffusons auprès de tous les ménages du pays.

Nous nous efforçons de rendre nos exploitations agricoles plus productives et d'améliorer leur accès aux marchés, et de faire en sorte que nos agriculteurs soient moins vulnérables aux aléas de la nature. Nous œuvrons à redynamiser le secteur manufacturier et à améliorer celui des services, et nous procédons à des investissements sans précédent dans les infrastructures. Nous transformons nos villes pour les rendre intelligentes et durables et pour qu'elles deviennent des locomotives du progrès. Nous avons choisi une voie durable vers la prospérité, et notre détermination prend sa source dans nos traditions et notre culture. Dans le même temps, notre choix illustre notre engagement envers l'avenir. Je représente une culture qui considère la Terre comme

une mère nourricière car, selon un adage tiré de nos textes anciens, la Terre est notre mère et nous sommes ses enfants.

Nos projets nationaux sont ambitieux et volontaristes. Au cours des sept prochaines années, nous prévoyons de nous doter d'une capacité de production d'énergie renouvelable de 175 gigawatts. Nous privilégions l'efficacité énergétique et nous procédons à des opérations de reboisement de grande ampleur. Nous avons créé une taxe carbone, et avons lancé la réforme de nos transports ainsi que le nettoyage de nos villes et de nos cours d'eau, grâce à un mouvement qui vise à faire des déchets une source de richesse. Je suis convaincu que garantir le développement durable de notre peuple, qui représente un sixième de l'humanité, aura d'immenses répercussions positives pour le développement durable de notre belle planète. Il est clair qu'un tel monde se caractériserait par des difficultés moins nombreuses et des espoirs et des aspirations plus grands, et je crois que nous pouvons avoir la certitude que nous y parviendrions.

Nous allons partager notre succès et nos ressources avec les autres. La tradition indienne considère que le monde est une famille et, comme le disent nos textes, le sage voit le monde entier comme une seule famille. Aujourd'hui, l'Inde s'acquitte de ses responsabilités de partenaire de développement en Asie et en Afrique, ainsi qu'auprès des petits États insulaires, du Pacifique à l'Atlantique.

Tous les pays ont une responsabilité nationale au regard du développement durable. Dans le même temps, ils ont aussi besoin d'une marge de manœuvre pour définir leurs propres politiques. Nous sommes réunis à l'ONU aujourd'hui parce que nous pensons tous que les partenariats internationaux doivent être au cœur de nos efforts en faveur du développement et de notre lutte contre les défis posés par les changements climatiques. Cette entreprise collective s'appuie sur un principe : celui des responsabilités communes mais différenciées.

Lorsque nous évoquons les changements climatiques, l'intention, avouée ou non, est souvent de préserver ce que nous avons déjà. Mais lorsque nous parlons de justice climatique, la responsabilité de sauver les pauvres des aléas du climat nous aidera à faire prévaloir une attitude positive. Il est important de se concentrer, face aux défis liés aux changements climatiques, sur des solutions qui nous aideront à atteindre nos objectifs. Nous devons forger un partenariat public mondial visant à mettre à profit la

technologie, l'innovation et les finances pour faire en sorte que des énergies propres et renouvelables soient disponibles pour tous. Nous devons également faire en sorte d'introduire dans nos styles de vie des changements qui atténuent notre dépendance vis-à-vis de l'énergie et rendent notre consommation plus durable. Il est en outre vital de lancer un programme mondial d'éducation qui prépare les générations futures à la tâche de protéger et de préserver la nature.

J'espère que les pays développés honoreront leurs engagements financiers dans le domaine du développement et des changements climatiques sans chercher à les agréger. J'espère également que le Mécanisme de facilitation des technologies permettra de transformer la technologie et l'innovation en instruments efficaces au service de l'intérêt public mondial et non uniquement des profits privés.

Nous savons que la distance ne préserve pas des difficultés, lesquelles peuvent émerger de l'ombre des conflits et des privations qui sévissent dans des contrées lointaines. Le monde entier est interconnecté. Nous dépendons tous les uns des autres et nous devons donc faire en sorte que nos partenariats internationaux privilégient le bien de l'humanité. Nous devons également réformer l'ONU, y compris le Conseil de sécurité. C'est indispensable si nous voulons faire en sorte que nos institutions soient plus crédibles et plus légitimes. En nous dotant d'une représentation élargie, nous serons plus efficaces pour atteindre nos objectifs.

Nous devons œuvrer à instaurer un monde où tout un chacun peut espérer un avenir de sécurité, de possibilités et de dignité. Nous avons la responsabilité de léguer un environnement meilleur aux générations à venir. À mon avis, il n'est pas de cause ou de défi plus important que cela. À l'ONU, nous sommes appelés à relever ce défi, en employant toute notre sagesse, notre expérience, notre générosité, notre compassion, nos compétences et nos technologies. Je suis certain que nous sommes capables de le faire.

Pour terminer, c'est par ces lignes tirées de nos textes anciens que je tiens à adresser mes meilleurs vœux à tous et à formuler l'espoir d'un bien-être universel : « Que chacun puisse être heureux, que chacun puisse être en bonne santé, que chacun puisse connaître le bien-être et que chacun se voie épargner le chagrin de quelque nature que ce soit ».

Le Coprésident (M.Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de l'Inde

de sa déclaration. Comme il représente 1,2 milliard d'êtres humains et qu'il a dépassé le temps de parole de 13 minutes, cela équivaut à une minute pour chaque centaine de millions de personnes.

M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M.Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'Irlande.

M. Enda Kenny, Premier Ministre de l'Irlande, est escorté à la tribune.

M. Kenny (Irlande) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole à ce Sommet historique.

Transformer notre monde n'est pas seulement ambitieux, c'est également essentiel. Les décisions de chaque pays sont d'une importance absolument capitale quant à la manière dont nous allons vivre sur cette planète qui est la nôtre.

Sur notre petite île de l'Atlantique, le peuple irlandais porte le souvenir des générations qui ont souffert de l'occupation, de la faim, du conflit et de l'émigration massive. En raison de notre histoire, nous nous sommes profondément engagés dans la lutte contre les souffrances et l'adversité, où qu'elles se produisent. Notre histoire nous a enseigné qu'aucun pays ne peut rester seul dans un monde interconnecté. Les défis mondiaux exigent des solutions mondiales.

Les souffrances d'hommes, de femmes et d'enfants, des personnes comme celles qui peuplent tous nos pays, prises au piège de conflits et de souffrances dont elles ne sont pas responsables, exigent une réponse fondée sur notre humanité et notre compassion communes. Tandis que nous nous réunissons aujourd'hui, nous faisons face à des défis humanitaires d'une ampleur sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

En Europe, nous sommes aux prises avec une crise de réfugiés qui trouve son origine non seulement dans les conflits, mais également dans la pauvreté extrême et le sous-développement. C'est pourquoi l'Irlande travaillera en étroite coopération avec ses partenaires de l'Union européenne afin de sauver des vies et de donner la possibilité d'un nouveau départ à des personnes prises au piège de conflits et en proie à la pauvreté.

Mais nous devons nous attaquer avec la même détermination aux causes qui incitent les gens à fuir

leur foyer et à risquer leur vie pour un avenir incertain. C'est la raison pour laquelle l'accord adopté lors de ce Sommet (résolution 70/1) est indispensable pour garantir non seulement l'espoir, mais également des conditions de vie et un avenir durables.

Dès le début, l'Irlande a clairement indiqué ce qui était nécessaire : premièrement, un accord mobilisant les énergies; deuxièmement, des mesures pour mettre fin à la pauvreté extrême, à la faim et à la dénutrition chez les enfants et pour réaliser des progrès meilleurs et plus rapides dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles; et, troisièmement, des mesures visant à promouvoir le rôle essentiel de la bonne gouvernance et l'état de droit.

Voici ce à quoi nous nous engageons dans notre pays : notre programme d'aide au développement continuera d'être au cœur de notre politique étrangère; nous continuerons d'œuvrer à la réalisation de l'objectif des Nations Unies visant à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement; nous continuerons d'axer notre aide sur les pays les plus pauvres, particulièrement en Afrique, comme nous l'avons fait depuis de nombreuses années; et nous travaillerons sans relâche aux côtés de nos partenaires en faveur de l'élimination de la faim extrême et de la malnutrition d'ici à 2030.

C'est pourquoi je tiens à saluer la vision et les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour nous conduire jusqu'ici.

Notre pays, l'Irlande, a eu l'honneur d'apporter sa contribution en co-facilitant les négociations intergouvernementales aux côtés du Kenya. Je remercie les Ambassadeurs Donoghue et Macharia Kamau du travail extraordinaire qu'ils ont fait pour amener les 193 pays à se mettre d'accord sur cette proposition de tenir un sommet.

Le présent accord, cependant, est le travail de tous les États Membres des Nations Unies. Dans la langue irlandaise, nous avons un proverbe qui dit : « Nous vivons à l'abri les uns des autres » – un abri que notre grande famille humaine du Moyen-Orient recherche actuellement de toute urgence.

Notre avenir commun et notre humanité partagée se manifestent non seulement dans ce que nous faisons, mais également dans la reconnaissance mutuelle que nous sommes tous de la même famille. Lors de ce Sommet ici à New York, nous avons fait part de notre

vision de la vie avec notre « famille » dans notre propre « maison ».

Ce matin, le monde a écouté le pape François. Qu'a-t-il dit? Que les êtres humains ont la primauté sur tout le reste. Alors, nations unies du monde, agissons dans l'intérêt de ces personnes!

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de l'Irlande de sa déclaration. Il a parfaitement respecté le temps de parole; je le félicite.

M. Enda Kenny, Premier Ministre de l'Irlande, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque.

M. Nicholson (Jamaïque) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de représenter le Gouvernement et le peuple jamaïcains à l'occasion du Sommet consacré à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

L'année 2015 a été une année charnière et décisive pour la communauté internationale. Nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, rappelant ses origines en tant qu'institution née des cendres de la guerre pour incarner les espoirs et les aspirations des peuples du monde entier à la paix et au développement.

Depuis la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Sendai en mars, jusqu'à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet, et au présent Sommet, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont œuvré de concert pour trouver des solutions à certaines des questions les plus délicates et les plus complexes auxquelles nos pays sont confrontés.

Nous gardons l'espoir que ce niveau élevé d'engagement visant à relever les défis multidimensionnels par le biais d'une action mondiale se maintiendra jusqu'à la fin de l'année, jusqu'à notre prochaine réunion à Paris lors de la Conférence sur les changements climatiques.

Le Programme 2030 a été conçu pour être porteur de changement et pour assurer que l'individu soit placé au centre du processus de développement et que notre gestion de la planète se caractérise par le respect que

nous avons pour ses ressources. En effet, le Programme peut, s'il est adéquatement financé et mis en œuvre, changer la vie de nos peuples, protéger la planète et engendrer une prospérité sans précédent.

La Jamaïque appuie pleinement le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous considérons que qu'il est un digne successeur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En effet, alors que les OMD ont été un instrument utile pour cibler les efforts de développement, ce Programme contribuera à inscrire ces efforts dans la durée.

Ce n'est pas un hasard qu'il soit un programme pour l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Ce sont les éléments qui permettront de libérer le monde de l'extrême pauvreté, afin qu'il soit un monde dans lequel la prospérité peut être assurée durablement.

À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en 2012 à Rio de Janeiro, nous avons pris l'engagement clair de changer d'orientation pour viser le développement durable et nous éloigner du fractionnement qui avait caractérisé jusqu'à la façon dont les questions de développement étaient abordées. Le Programme 2030 tient cet engagement.

Même si nous nous félicitons de l'ampleur de ce nouveau Programme, nous sommes également conscients que, dans les faits, c'est ce qui rendra difficile sa mise en œuvre. Dans de nombreux cas, un appui extérieur important sera nécessaire. À cet égard, nous saluons la volonté de renforcer et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable.

Nous devons donc veiller à ce que le Partenariat mondial ne reste pas à la traîne. C'est un des enseignements que nous avons tirés des OMD : tout manquement à l'engagement de travailler en partenariat peut donner de mauvais résultats.

Nous savons que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige divers types de financement, y compris des sources de financement nationales, internationales, publiques et privées, ainsi qu'un appui au renforcement des capacités et le transfert de technologies adéquates. Nous nous félicitons donc du lancement du Mécanisme de facilitation des technologies dans le cadre du présent Sommet. L'accès à la recherche scientifique, aux technologies et à l'innovation est essentiel pour assurer la bonne mise en œuvre du Programme.

En tant que petit État insulaire en développement et pays à revenu intermédiaire, la Jamaïque connaît les divers problèmes auxquels les deux catégories de pays doivent faire face. Nous savons que les petits États insulaires en développement, en particulier, devront relever de nombreux défis dans le cadre de leurs efforts de mise en œuvre du Programme. Nous nous félicitons que le Programme prévoie un appui aux petits États insulaires en développement, notamment en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre. Nous comptons travailler avec d'autres membres de la communauté internationale afin de veiller à ce que ces États soient en mesure de mettre à profit cet appui. Nous prêtons une attention particulière à la nécessité de renforcer les capacités en matière de collecte des données et d'analyse statistique car, en l'absence de telles capacités, il serait difficile, voire impossible, d'évaluer les progrès que nous accomplissons. Nous ne voudrions pas nous laisser distancer s'agissant des avancées facilitées par la révolution des données en cours. Après tout, le principe de base de ce Programme est de ne laisser personne de côté.

Nous n'en sommes qu'au début de notre action visant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons progresser en sachant que le Programme est représentatif des divers problèmes auxquels nous devons nous attaquer en ce moment. Nous devons donc rester attachés à ce Programme et œuvrer de concert pour régler les problèmes et saisir les occasions qui se présentent. La Jamaïque est convaincue que seuls une action commune au niveau international et le respect des principes du multilatéralisme nous permettront d'atteindre nos objectifs de développement.

Ne soyons pas intimidés par le coût, estimé à plusieurs milliers de milliards de dollars. Nous devons apporter notre contribution, dans les limites de nos capacités respectives, afin de faire en sorte que les générations futures profitent vraiment de l'avenir que nous voulons. C'est le moins que nous puissions faire pour les habitants actuels et futurs de notre planète. Je ne doute pas que nous sommes à la hauteur de la tâche qui nous attend.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Le Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque a dépassé de deux minutes son temps de parole. Ce n'est pas si catastrophique.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire.

M. Diby (Côte d'Ivoire) : Je me permets, à l'entame de mon intervention, d'adresser les chaleureuses félicitations de S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, aux Coprésidents pour leur brillante élection respective à la présidence de ce Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Il aurait tant voulu participer au présent Sommet mais les contraintes au plan national ne lui ont pas permis d'être présent.

Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon,, dont la détermination à œuvrer pour un monde meilleur pour tous a abouti à l'élaboration du nouveau Programme de développement, objet de la présente séance.

Je ne saurais oublier le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session ainsi que les hautes personnalités et les différents groupes d'experts qui, par les efforts méritoires qu'ils ont déployés, ont permis de mettre à notre disposition l'excellent projet d'objectifs de développement durable que nous venons d'adopter (résolution 70/1).

Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement(2015) montre que des progrès remarquables ont été réalisés. Ces efforts sont à saluer. Toutefois de nombreux défis restent encore à relever et c'est ici toute l'importance et la pertinence de ce nouveau Programme de développement que nous voulons plus ambitieux et, évidemment, plus transformateur.

En Côte d'Ivoire, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a connu des avancées notables sur la période 2012-2015 dans plusieurs domaines.

Dans le secteur de la santé, la mortalité infantile a fortement chuté après 2002, passant de 181 à 125 décès pour 1000 naissances en 2005. Le taux de mortalité maternelle est passé quant à lui de 597 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 543 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005.

En matière de lutte contre le VIH/sida, la progression des indicateurs est globalement satisfaisante avec un taux de prévalence du VIH/sida descendu à 1,8 % en 2013-2014.

Cette année, le Gouvernement a adopté la politique de scolarisation obligatoire. Dès cette rentrée scolaire, l'école est désormais obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 16 ans. Avec ces acquis, le défi

pour notre pays consiste à poursuivre les efforts déjà engagés en vue de développer les secteurs sociaux et accroître les investissements dans le domaine des infrastructures pour accompagner l'accélération de la croissance.

La Côte d'Ivoire adhère pleinement au nouveau Programme de développement durable articulé autour de 17 objectifs de développement durable.

Dans ce cadre, les 11 grands thèmes au cœur des objectifs de développement durable figurent en bonne place dans les priorités de la Côte d'Ivoire. En effet, le Plan national de développement élaboré pour la période 2016-2020 intègre déjà les objectifs de développement durable et il en sera ainsi pour l'ensemble des plans à venir.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un cadre institutionnel et juridique pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. La prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris devrait nous permettre de nous accorder sur des engagements clairs, fermes et contraignants.

L'une des tâches majeures à laquelle le Gouvernement ivoirien s'attache à présent est d'œuvrer, de concert avec les élus, la société civile et le secteur privé, à l'appropriation nationale des objectifs de développement durable. C'est le lieu pour ma délégation d'inviter le système des Nations Unies et l'ensemble de nos partenaires de développement à soutenir la Côte d'Ivoire dans cette action.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je félicite le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire d'avoir terminé son allocution exactement dans les temps, ce qui est une excellente chose.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Trinité-et-Tobago.

M. Dookeran (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement trinidadien, j'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée à l'occasion de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). J'applaudis aux efforts de tous ceux qui ont œuvré sans relâche pour que ce Programme, bien que de portée réellement mondiale, garde sa légitimité et sa pertinence aux niveaux régional et local. C'est un programme ambitieux

mais réalisable, et qui, quoique puisant aux sources des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), est plus global et plus intégré, et par conséquent, plus cohérent dans son application.

La Trinité-et-Tobago a célébré, il y a quelques semaines, le cinquante-troisième anniversaire de son indépendance en tant qu'État souverain et, il y a exactement une semaine aujourd'hui, la cinquante-troisième année qu'il a la fierté d'être Membre de l'Organisation des Nations Unies. À l'occasion de notre indépendance, dans son discours à la nation, celui qui fut pour la première fois notre Premier Ministre, M. Eric Williams, parlait en ces termes des aspirations d'une petite nation naissante sur la scène internationale :

« Vous espérez bientôt être un membre du concert mondial des nations, en apportant votre contribution, aussi modeste soit-elle, aux affaires mondiales. Vous êtes seul dans le vaste monde au milieu d'une multitude de pays, certains petits, d'autres moyens et d'autres grands. Vous ne commandez à personne, et personne ne vous commande. Quel usage ferez-vous de votre indépendance? »

Cinquante-trois ans plus tard, alors que je me trouve en ces lieux aujourd'hui pour annoncer l'appui de la Trinité-et-Tobago à un nouveau programme mondial de développement durable, c'est avec satisfaction, et même un grand sentiment de fierté nationale, que je réfléchis aux différents aspects de notre contribution aux affaires mondiales. Il est très gratifiant de savoir que notre Père fondateur conclurait que notre indépendance n'a pas été en vain. Ce programme novateur, ancré dans le principe que « personne ne doit être laissé pour compte », devrait constituer un triomphe pour tous les États, y compris les petits États et les États marginalisés. De fait, il marque une nouvelle phase dans les visées du multilatéralisme et représente l'évolution de l'ONU en tant qu'organe dynamique capable de répondre aux besoins et aux défis naissants qui reflètent la diversité de ses Membres.

Il est donc à propos qu'au moment où la communauté internationale célèbre les 70 ans d'existence de l'ONU, nous embrassions également une nouvelle vision collective en faveur des peuples du monde entier pour les 15 prochaines années. La Trinité-et-Tobago approuve ce nouveau programme mondial de développement, qui consolide les progrès réalisés par le concert des nations dans le cadre des OMD et requiert de notre part davantage d'efforts encore pour sortir durablement l'humanité de l'extrême pauvreté

et de la marginalisation par la voie d'une coopération internationale renforcée dans les domaines économique, social, environnemental et culturel, tout en œuvrant au respect universel des droits de l'homme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Trinité-et-Tobago s'inspirera de sa propre stratégie nationale de développement durable, qui vise à réaliser les objectifs de développement durable dans 12 domaines stratégiques prioritaires au cours de la période 2015-2025. Notre intention est de mettre fortement l'accent sur l'autonomisation sociale et économique de notre peuple en passant par l'incitation à une croissance durable et à la diversification, la stabilité macroéconomique, la création d'emplois – toujours dans le respect du principe du travail décent consacré par l'Organisation internationale du Travail –, et la protection de l'environnement.

Nous entendons atteindre ces objectifs grâce à un programme progressif de réformes institutionnelles; à la mise en place d'un mécanisme permanent visant à améliorer le dialogue entre les partenaires sociaux, à savoir le Gouvernement, les syndicats et le secteur privé et d'autres membres de la société civile; et des interventions ciblées destinées à améliorer la collecte et l'analyse des données. Nous sommes conscients que pour atteindre les objectifs et les cibles énoncés dans ce Programme, il faudra disposer de données fiables, à jour, de grande qualité et ventilées. C'est avec satisfaction, par conséquent, que nous constatons que le renforcement des systèmes statistiques et de collecte de données est l'un des domaines dans lesquels on donnera la priorité à l'aide aux petits États insulaires en développement par l'entremise des partenariats et de la coopération internationale.

Malgré son statut de pays à revenu intermédiaire, la Trinité-et-Tobago, en sa qualité de petit État insulaire en développement, reste aux prises avec de nombreux défis en matière de développement, exacerbés par sa taille, l'absence d'économies d'échelle, son ouverture et sa dépendance disproportionnée à un nombre restreint de ressources. Ces défis rendent notre pays extrêmement vulnérable aux chocs économiques et environnementaux exogènes. Même si nous avons obtenu des succès dans la réalisation de la majorité des objectifs du Millénaire pour le développement, des préoccupations persistent dans un certain nombre de domaines.

Par conséquent, nous soulignons l'importance que revêt la revitalisation du partenariat mondial pour

le développement, dont les paramètres sont établis dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. Nous postulons qu'au nombre des éléments nécessaires à ce partenariat revitalisé, il faudra notamment continuer à tenir compte du cas particulier et des défis uniques en leur genre que représentent les petits États insulaires en développement en matière de développement, ainsi que de la nécessité de concevoir des outils et des facilités en matière de financement pour faire efficacement face à ces défis. Nous voudrions attirer l'attention sur un domaine clef où un excellent travail est en cours et devrait s'achever le plus tôt possible, à savoir la mise au point des mesures plus variées du développement appelées à venir en complément du produit intérieur brut par habitant.

La Trinité-et-Tobago estime que la mise au point d'outils permettant de mesurer et de contrôler la bonne mise en œuvre de nos objectifs devrait être la pierre angulaire du programme intégré de développement durable. En tant qu'État Membre responsable, attaché sans réserve à ce programme et ayant une foi immense en la capacité du système multilatéral de faciliter la mise en œuvre d'accords universels, la Trinité-et-Tobago continuera à coopérer avec tous ses partenaires en vue de la réalisation de cet objectif des plus importants.

La Trinité-et-Tobago s'associe aux autres membres de la communauté internationale et fait sien le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Travaillons tous ensemble à la mise en œuvre pleine et effective de ce programme historique dans l'intérêt de tous nos peuples.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de la République islamique d'Afghanistan.

M. Abdullah (Afghanistan) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un immense honneur que de représenter mon pays à l'occasion de ce sommet historique. Je tiens tout d'abord à féliciter les Coprésidents des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 d'avoir convoqué ce rassemblement, et à les remercier sincèrement tous les deux de la compétence avec laquelle ils ont dirigé le processus et de leurs efforts inlassables.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) offre une vision exaltante qui promet paix et prospérité aux peuples du monde sur la base de partenariats mondiaux qui doivent nous permettre de vivre et de gérer les ressources

planétaires de manière durable. S. E. le Président Ghani m'a demandé de dire aux États Membres que le Programme – qui est la synthèse des efforts passés, énoncés dans le cadre de conférences clefs des Nations Unies – présente de manière inspirée nos aspirations dans l'avenir. Nous rendons donc hommage au travail accompli par plusieurs générations de penseurs et de professionnels qui ont consacré leur vie à comprendre et à faire évoluer les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – qui, malheureusement, n'ont pas été réalisés par certains pays – ont focalisé notre attention sur un développement axé sur les résultats, ce qui a forcé les gouvernements et leurs partenaires de développement à mener une réflexion sur les liens entre les politiques, la pratique, l'évaluation, le suivi, le principe de responsabilité et le pouvoir décisionnel dans la mobilisation et la gestion des ressources publiques. Pourtant, comme nous le rappelle le Président Ghani, la réalisation partielle des OMD dans les pays les plus pauvres et les conséquences inattendues qu'a eu le fait de mettre l'accent sur certains objectifs exigent que nous tirions soigneusement les enseignements de cette expérience et que nous les appliquions. Un de ces enseignements est que si le système des Nations Unies fait de l'excellent travail pour ce qui est de définir des programmes mondiaux, son dispositif de développement doit être transformé en profondeur pour catalyser les efforts de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les cinq piliers du Programme à l'horizon 2030 exigent néanmoins de porter une attention systématique à la coopération et à la coordination régionales. Pour ne citer qu'un exemple, si les barrières régionales au commerce et à la circulation entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud étaient levées, des dizaines de millions de personnes pourraient s'extraire de la pauvreté et vivre une vie digne. Plus important encore, si une coopération véritable était instaurée dans les domaines de la paix et de la sécurité, le spectre du radicalisme et du terrorisme qui plane sur nos vies disparaîtrait.

L'Afghanistan a commencé à œuvrer à la réalisation des OMD presque cinq ans après les autres États Membres. Selon notre rapport sur la réalisation des OMD pour la période 2005-2015, nous avons connu un mélange de réussites et d'échecs. Si le taux de pauvreté est resté stable pendant plusieurs années, nous avons

accompli des progrès considérables dans les domaines de l'enseignement primaire, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et les taux de mortalité infantile et maternelle ont reculé.

La Décennie de la transformation (2015-2025) en Afghanistan coïncide pour une large part avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Afghanistan continuera d'œuvrer à l'élaboration de stratégies et de politiques afin de faire concorder son programme de développement national avec le Programme 2030. Les efforts déployés par mon gouvernement pour fournir aux villages à travers le pays un minimum de services de base en ce qui concerne la santé, l'éducation, l'eau potable et l'amélioration de l'agriculture grâce à l'adoption d'une charte citoyenne sont la priorité absolue de notre programme de développement national.

L'Afghanistan a réalisé des avancées importantes en vue de devenir un pôle économique dans la région et d'ouvrir des couloirs qui relient les personnes, les biens et les ressources et créent des possibilités d'investissement, de développement et de croissance économique. Il me plaît de constater que le Programme attache de l'importance à l'application d'un traitement spécial et différencié pour les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce.

L'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba a marqué une étape importante. Nous appuyons également les liens avec d'autres programmes pertinents, notamment le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral. Nous convenons que c'est aux États qu'il incombe au premier chef d'assurer le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour conclure, je tiens à exprimer la ferme conviction de l'Afghanistan que pour réaliser les objectifs ambitieux fixés par le nouveau Programme, il est essentiel de s'engager fermement sur le plan politique et de revitaliser la coopération et les partenariats mondiaux. Je réitère notre ferme attachement à la mise en œuvre du Programme et notre volonté indéfectible d'atteindre tous ses objectifs et cibles d'ici à 2030.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Mark Wilson, Directeur général d'Aviva.

M. Wilson (Aviva) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que d'être ici pour expliquer le rôle des entreprises dans la réalisation des objectifs mondiaux. J'ai passé une grande partie de ma carrière à travailler dans des économies émergentes et en développement, et j'ai parfois vu le côté inacceptable du capitalisme. Mais j'ai aussi pu me rendre compte que les affaires et le capitalisme font partie des grandes forces libératrices de l'histoire. Je sais parfaitement pourquoi j'ai choisi le secteur des affaires. Je l'ai fait pour avoir un effet positif sur la vie de mes clients et la société. Réaliser des bénéfices est un aspect secondaire, certes très important, qui me permet de faire vivre mes affaires.

Un des objectifs clefs de ma société, Aviva, est de bâtir un héritage, ou comme j'aime à le dire, d'être un bon ancêtre. Aviva existe depuis 1696 parce que ceux qui nous ont précédés ont pris de bonnes décisions à long terme. Nous faisons aujourd'hui la même chose pour nos 34 millions de clients et les plus de 500 milliards de dollars d'actifs que nous gérons en leur nom. Les objectifs de développement durable sont une occasion exceptionnelle de créer un héritage mondial.

Je suis né en Nouvelle-Zélande, et je vis aujourd'hui au Royaume-Uni, qui est également une nation de sport. Pour atteindre nos objectifs et gagner, comme dans le sport, nous devons jouer en équipe. Cette quête est bien trop vaste pour les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entreprises, les institutions de financement et de réglementation pris isolément. Nous devons mobiliser une coalition mondiale telle que le monde n'en a encore jamais connue. L'enjeu est ni plus ni moins de former l'équipe « humanité ».

Aviva est un partenaire fondateur du Project Everyone, et a accompli un travail remarquable de planification afin de relayer le message relatif aux objectifs à tous les habitants de la planète. Notre devoir est à présent de traduire ce message en action concrète. Le Pacte mondial, qui est une excellente organisation, a aidé les entreprises à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement, et le travail est encore plus important pour les objectifs de développement durable.

La question est de savoir comment nous pouvons aligner les entreprises sur les objectifs. Ces derniers contiennent assurément de belles aspirations pour les quelque 150 milliards de dollars d'aide extérieure au développement, mais nous devons faire bien plus afin de mobiliser les 300 mille milliards de dollars de capitaux

sur les marchés financiers. Pour revenir à ma métaphore sportive, nous sommes en train d'essayer d'éclairer un stade avec une bougie alors qu'il y a un énorme bloc de projecteurs surplombant la tribune. Tout ce que nous devons faire est d'actionner l'interrupteur pour que ces 300 mille milliards de dollars illuminent le monde.

Aujourd'hui, j'ai une demande très simple à formuler. Je voudrais respectueusement suggérer à l'Assemblée générale d'adopter une résolution sur le financement durable d'ici à 2017. Cette résolution permettrait d'établir la propre feuille de route de l'ONU afin de mettre en place des marchés financiers durables, document qui n'existe tout simplement pas à ce jour. Je propose que nous réunissions les meilleurs esprits de l'ONU, de la sphère financière et du monde entier pour qu'ils réfléchissent à la manière de s'y prendre. L'ONU mentionne à juste titre l'obligation de penser aux générations futures. Notre legs dépendra de notre succès à aligner les actions de l'ONU, de ses États Membres, de la société civile, des entreprises et, surtout, de la finance à l'échelle mondiale. Si nous y parvenons, nous jouerons tous dans la même équipe, et je peux garantir à toutes les personnes ici présentes que nous décrocherons la victoire avec les objectifs mondiaux.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Jim Yong Kim, Président du Groupe de la Banque mondiale.

M. Kim (Groupe de la Banque Mondiale) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général, de me donner l'occasion de prendre la parole à ce sommet historique.

Ensemble, nous avons atteint un jalon important avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Ses objectifs et cibles témoignent de notre attachement à un programme de développement international plus ambitieux pour les 15 années à venir. Ces objectifs incarnent notre rêve d'un monde où, partout dans le monde, chacun pourrait atteindre tout son potentiel. Et ils visent à préserver notre planète – que le Pape François a appelé notre « maison commune » – pour toutes les générations futures. Au sein du Groupe de la Banque mondiale, nous nous engageons à utiliser notre vaste expérience et nos connaissances du financement du développement pour étayer ces objectifs. Nous adapterons les outils financiers des riches afin de servir les pauvres.

Comme nous en avons discuté il y a deux mois à Addis-Abeba, les banques multilatérales de

développement entendent fournir toutes ensemble un appui financier de plus de 400 milliards de dollars pendant les trois premières années du Programme 2030. En outre, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont lancé une initiative conjointe visant à renforcer les systèmes fiscaux dans les pays en développement. Notre objectif est d'aider les pays à faible revenu à accroître la collecte de l'impôt d'au moins 2 à 4 % de leur produit intérieur brut. Ces mesures constituent les premières étapes essentielles pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable, et pour transformer les milliards de dollars en milliers de milliards nécessaires à l'aide au développement.

Nous mettrons également à profit nos meilleures connaissances relatives au développement mondial pour relever les défis les plus difficiles auxquels le monde est confronté. Nous comptons plus de 50 ans d'expérience dans le domaine du développement pour ce qui est d'aider les pays à développer leur économie et à investir dans leur population, et de les empêcher de sombrer de nouveau dans la pauvreté. Plus que jamais, nous savons ce qui fonctionne ou non en matière de développement. En fonction des priorités fixées par les pays en développement, nous relèverons les défis et élaborerons des stratégies pour les résoudre. Sur la base de notre expérience avec les objectifs du Millénaire pour le développement, nous savons également que les objectifs de développement durable peuvent et doivent changer la façon dont nous travaillons. Ils devront permettre de garantir que nous faisons tout notre possible, aussi efficacement et aussi rapidement que nous le pouvons, pour aider les plus pauvres et les plus vulnérables.

J'ai personnellement eu l'occasion de fixer des objectifs et de donner la priorité aux pauvres tout au long de ma carrière. Dans la banlieue de Lima, où nous tiendrons nos réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale dans quelques semaines à peine, mon organisation, Partenaires pour la santé, s'est employée à fournir aux pauvres un niveau de soins de santé qui n'existait auparavant que dans les pays les plus riches. Lorsque j'étais directeur du département VIH/sida de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève, nous nous étions fixé l'objectif de traiter 3 millions de personnes infectées par le VIH/sida en moins de trois ans. À la Banque mondiale, nous nous sommes engagés à mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et à améliorer le partage de la prospérité.

Dans chaque cas, des objectifs clairs ont motivé nos volontés, nos esprits et nos actions. Ils nous ont fait réfléchir profondément à la question de savoir si ce que nous étions en train de faire aidait ceux qui en avaient besoin. Ils nous ont également poussés à travailler différemment; il fallait veiller à ce que notre stratégie dispose d'une orientation claire et produise les résultats escomptés. Pendant trop longtemps, nos modestes aspirations pour les pauvres se sont souvent révélées être leur pire ennemi. Nous avons manqué d'audace pour les aider à s'extirper de la pauvreté. La pauvreté de notre propre imagination et de nos aspirations nous a empêchés de bâtir un monde plus juste et plus prospère. Or, les objectifs de développement durable nous offrent un programme beaucoup plus ambitieux qu'aucun autre avant lui.

Je pense que nous sommes à la hauteur de cette tâche. Les banques multilatérales de développement et le FMI travailleront en étroite collaboration en vue d'accroître considérablement le montant du financement disponible pour répondre à nos grandes aspirations. Nous nous inspirerons d'une avancée remarquable. Au cours des 15 dernières années, près d'un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté. Ces progrès montrent que même des objectifs de développement qui paraissent impossibles à réaliser sont tout à fait réalisables. Nous sommes à présent la première génération de l'histoire humaine à entrevoir la fin de l'extrême pauvreté. Nous ne devons pas renoncer à relever ce défi. Nous devons saisir cette occasion en usant de toutes nos connaissances et en nous armant de courage pour atteindre ces nouveaux objectifs. Nous y parviendrons. Ensemble, nous ferons de ce monde un endroit plus juste et plus prospère pour les générations à venir.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds monétaire international.

M^{me} Lagarde (Fonds monétaire international) (*parle en anglais*) : Il est un vieux proverbe qui dit que l'union fait la force. Il y a deux mois, à Addis-Abeba, la communauté internationale a mis à l'épreuve la validité de cet adage. Nous nous sommes engagés à assurer les financements nécessaires pour faire du développement durable, non pas une ambition, mais une réalité pour tous. Aujourd'hui, alors que nous nous réunissons pour adopter les ambitieux objectifs de développement durable, nous voici confrontés à une nouvelle heure de

vérité. Notre réussite commune passe par une action et une mise en œuvre résolues, aux niveaux national et collectif.

À l'échelon national, les pays peuvent et doivent agir sur trois fronts : économique, social et environnemental.

Tout d'abord, la stabilité macroéconomique est indispensable à une économie durable, mais elle ne suffit pas. Les priorités varient certes selon les pays, mais des réformes structurelles et des mesures visant à diversifier l'économie sont souvent nécessaires. De même, comme l'a évoqué M. Kim, une mobilisation des recettes ainsi que des dépenses publiques – dont des dépenses d'investissement – efficaces et efficaces seront indispensables.

La deuxième élément prioritaire, c'est l'inclusion. J'affirme qu'une croissance plus inclusive est une croissance plus forte, c'est pourquoi nous devons donner aux populations les moyens de réaliser leur potentiel. Des mesures visant à améliorer l'éducation des filles, à lever les obstacles à l'emploi des femmes et à faciliter l'accès aux financements ne stimuleraient pas seulement la croissance, elles agiraient également sur l'inégalité et la pauvreté, car, n'oublions pas que la pauvreté et l'exclusion sont sexistes.

La troisième priorité, c'est l'environnement. Les pays ont un intérêt vital à gérer leurs ressources naturelles de manière efficiente et efficace. En parallèle, des interventions ciblées peuvent s'imposer, et s'imposeront, pour limiter les effets nuisibles de l'activité économique sur l'environnement. En un mot, chaque pays doit faire tout ce qu'il peut pour dynamiser son propre développement. Mais pour être durables, les progrès ne sauraient être le résultat d'une action isolée, ils exigent l'action de la communauté internationale.

Une action collective s'impose. Pourquoi? Parce que dans notre monde interconnecté, pour le meilleur ou pour le pire, les relations de causalité, les effets de contagion et les effets de retour se jouent des frontières, agissant de manière immédiate et incessante, faisant fi des barrières qui sont érigées. Aucun domaine n'est épargné : la stabilité macroéconomique, puisqu'un choc économique dans un pays se répercute sur tous les autres; l'inclusion, les mutations sociales nourrissant les vagues du changement; et l'environnement, puisqu'avec le changement climatique, tout le monde récolte ce que d'autres ont semé.

Le Fond monétaire international (FMI) – fort de ses 188 pays membres et de 70 années employées à promouvoir la coopération et la stabilité économiques mondiales – est bien conscient de la nécessité d’une action collective, et de sa puissance. D’ailleurs, le FMI ne se contente pas de promesses; il les tient. Dans nos activités de conseil, d’étude et de renforcement des capacités, nous avons inclus les dimensions sociales et environnementales initialement absentes, et nous continuerons d’agir de la sorte.

Nous renforçons en outre notre appui aux pays en développement par différents moyens. D’abord, les pays les plus pauvres peuvent désormais emprunter 50 % de plus auprès de nos mécanismes offrant des taux d’intérêt nuls. Ensuite, de concert avec la Banque mondiale, nous renforçons notre assistance technique pour aider les pays à améliorer la mobilisation des recettes afin de financer leurs dépenses de développement. Enfin, nous intensifions notre appui aux pays fragiles et touchés par

des conflits. Point important, nous maintenons, sur le long terme, le taux intérêt nul appliqué aux prêts au titre de la Facilité de crédit rapide.

Le FMI unit ses efforts à ceux de ses pays membres et de ses partenaires internationaux dans l’esprit de coopération mondiale nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable. Tel a été, est et continuera d’être notre action. En 2000, nos prédécesseurs ont applaudi à tout rompre. Ce matin, nous avons applaudi à tout rompre. Comme l’a dit le deuxième Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies, Dag Hammarskjöld : « Nous ne pouvons choisir le cadre de notre destinée, mais ce que nous y mettons dépend de nous ». De même, l’année 2030 – date-cible des objectifs de développement durable – surviendra un jour, mais ce à quoi elle ressemblera dépend de nous. Espérons que les générations d’alors applaudiront aussi.

La séance est levée à 14 h 20.